

CAHIER RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES - SUPPLÉMENT DE 20 PAGES

MACRON ATTEINT PAR UN VOTE SANCTION LE RN EN FORCE, L'ASSEMBLÉE DANS L'INCONNU

► Emmanuel Macron, tout juste réélu, se voit dans l'incapacité d'appliquer son programme, une situation inédite sous la V^e République

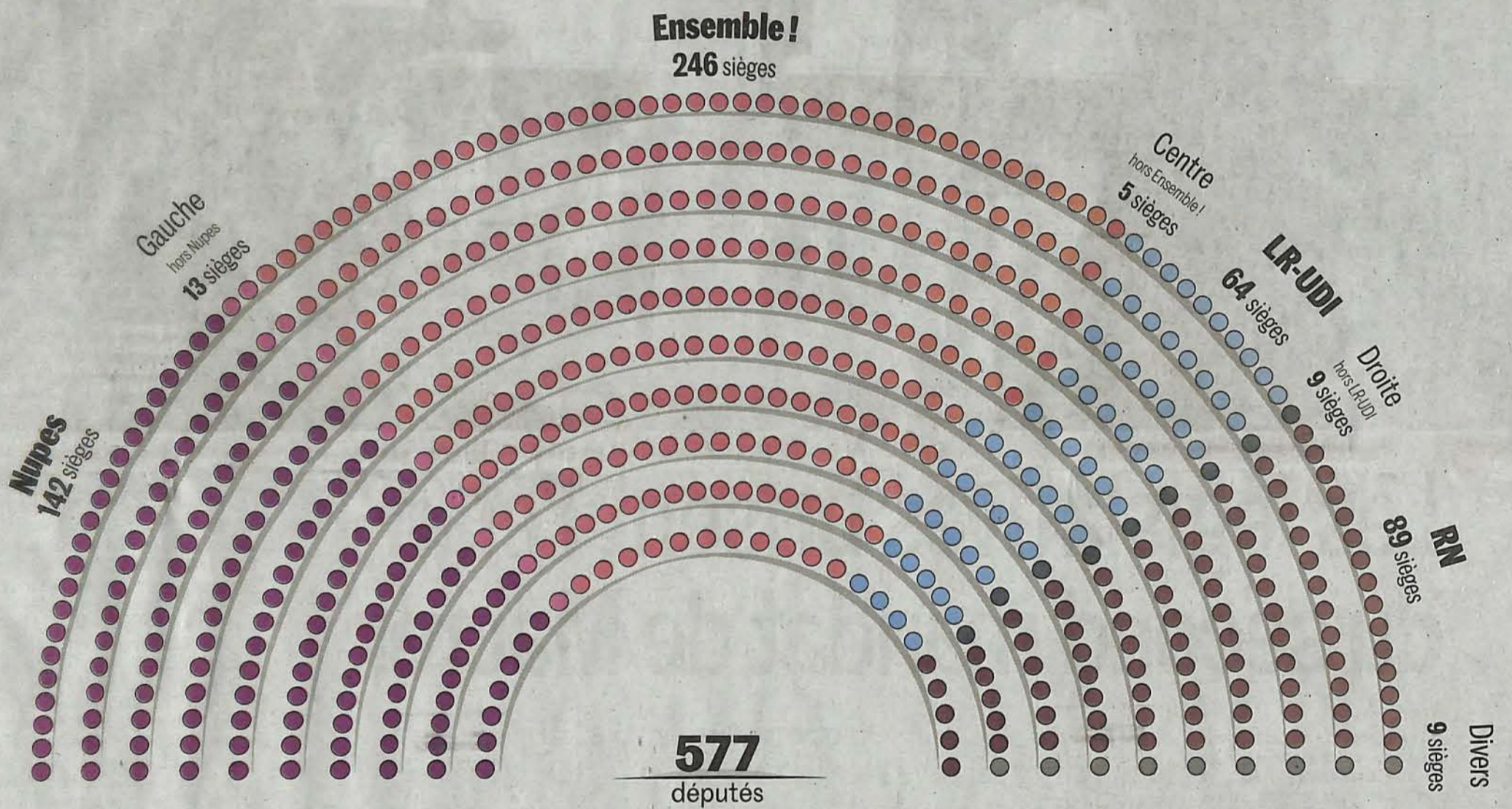
► La coalition présidentielle n'a obtenu que 246 sièges, loin de la majorité absolue, et devra composer avec les oppositions pour voter des textes

► Le pouvoir, habituellement concentré à l'Élysée, se déplace vers le Parlement, où devrait se négocier désormais l'essentiel des décisions politiques

► L'extrême droite apparaît comme la gagnante de la soirée, avec 89 élus pour le RN, qui peut prétendre à être le premier groupe d'opposition

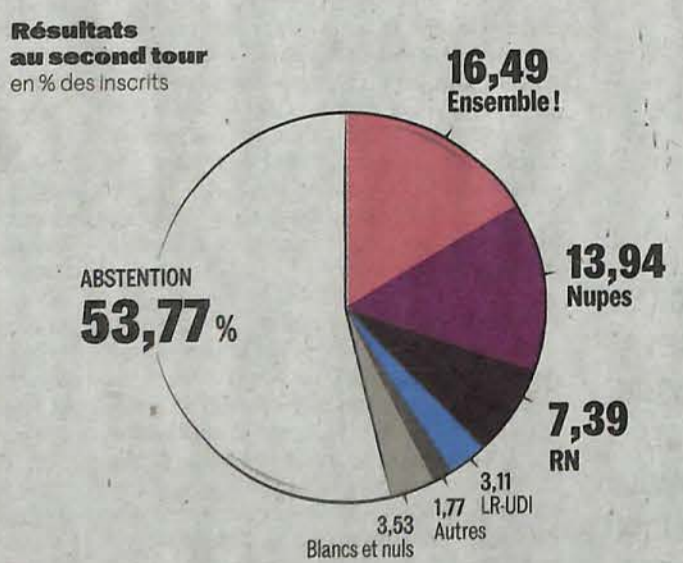
► La stratégie d'union de la gauche a produit des résultats mitigés, avec 142 sièges pour la Nupes, dont 75 pour les « insoumis »

PAGES 2-17



ÉDITORIAL
LE PARTI PRÉSIDENTIEL RATTRAPÉ PAR LE DÉGAGISME
JÉRÔME FENOGLIO

Une fois mis en mouvement, le dédagisme s'avère un mécanisme électoral presque impossible à enrayer. Porté au pouvoir par ce puissant phénomène de rejet, de ses prédécesseurs tout autant que de ses concurrents issus des partis traditionnels, Emmanuel Macron pensait lui avoir échappé en obtenant sa réélection à la présidence de la République, il y a près de deux mois. Las, c'est la majorité absolue qu'il revendiquait à l'Assemblée nationale qui vient d'être frappée de plein fouet par ce désir de renouvellement des têtes et de bouleversement des situations acquises qui semble tennaiser les électeurs français.



Législatives Moins de la moitié des électeurs sont allés voter

ÉLECTION APRÈS ÉLECTION, l'abstention s'impose comme la donne politique majoritaire des scrutins. A l'exception de la présidentielle, celle-ci dépasse désormais régulièrement la barre des 50%, comme ce fut encore le cas dimanche soir, au second tour des législatives, après un premier tour déjà record.

La journée de vote en France, qui traversait un week-end caniculaire, laissait déjà présager un tel résultat, avec de nombreux électeurs qui avaient préféré délaissé les urnes. Ceux qui avaient vu leur candidat éliminé au premier tour se sont particulièrement abstenus au second.

Le total des voix s'en ressent, notamment pour le parti présidentiel, qui en a perdu un million depuis 2017.

PAGES 8-9 ET 17

LRM
Montchalin, Ferrand, Castaner, la chute des piliers de la Macronie
PAGES 5 À 7

Droite
LR se divise déjà sur l'hypothèse d'une coalition
PAGES 14 ET 15

Gauche
Rachel Keke, une femme de chambre symbole du renouvellement
PAGES 12-13

Paris
LR et le PS rayés de la carte dans la capitale
PAGE 16

CANAPÉ TISSU 3 PLACES
SAINT-CHARLES
Fabrication française

L 205 x H 79 x P 88 cm.
Resorts ondulés, assise mousse haute résilience 35 kg/m³. Divers coloris, pieds alu, laqué noir ou bois. Prix écopart. incluse et hors livraison. Autres dimensions : nous consulter.

2290€

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Canapés et fauteuils Paris 15
147 rue Saint-Charles • 01 45 75 02 81 • M° Javel
Canapés, literie, mobilier sur 3 000 m² : nos adresses sur www.topper.fr



La première ministre, Elisabeth Borne, après l'annonce des résultats des législatives, à Paris, le 19 juin.

LUDOVIC MARIN/AP

Les législatives brisent l'élan du second mandat de Macron

La France est un régime parlementaire. Cette évidence, tirée de la Constitution de 1958, va s'exprimer dans les cinq années à venir avec une ampleur inédite sous la V^e République. Dimanche 19 juin, à l'issue du second tour des élections législatives, les Français n'ont accordé qu'une courte majorité relative aux candidats d'Emmanuel Macron, réunis sous la bannière Ensemble!, rayant même de la carte de nombreuses têtes d'affiche du pouvoir en place, du président sortant de l'Assemblée nationale Richard Ferrand (Finistère) à Christophe Castaner (Alpes-de-Haute-Provence), dans un mouvement dégauchiste comparable à celui qui avait porté le chef de l'Etat au pouvoir en 2017.

Un vote sanction jamais vu pour un président de la République tout juste réélu dans ses fonctions. Avec 246 députés, les macronistes se trouvent largement en dessous de la barre des 289 élus nécessaires à l'obtention d'une majorité absolue. Et l'on ne voit pas encore de manière claire quelles forces lui permettraient de l'atteindre.

Les candidats d'Ensemble! devancent les troupes de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), qui cumulent pour leur part 142 députés. Un étiage auquel les candidats de l'union de la gauche pouvaient s'attendre, à l'issue du premier tour, si l'on se fiait aux instituts de sondages. Mais ces derniers n'ont pu mesurer à quel point la volatilité électorale devenait la norme.

UNE « SITUATION INÉDITE »

A la surprise générale, le Rassemblement national (RN) envoie en effet 89 députés au Palais-Bourbon. Dix fois plus qu'il y a cinq ans. Un « tsunami », s'est félicité le président par intérim du RN, Jordan Bardella. La confirmation de la tripartition de la scène politique française entre macronistes, mélenchonistes et lepénistes, mais aussi le mode de scrutin majoritaire, qui suppose d'obtenir 50 % des voix au second tour, ne représente plus une barrière infranchissable pour le parti d'extrême droite. Tout comme il ne

Au second tour des élections, Ensemble! obtient la majorité relative face à la Nupes, plusieurs fidèles du président sont battus, et le RN réalise un score historique

protège plus autant qu'avant les forces centrales. La dernière fois que le RN avait formé un groupe à l'Assemblée nationale, il s'appelait Front national; son président se nommait Jean-Marie Le Pen. C'était entre 1986 et 1988. Leurs troupes étaient alors trois fois moins nombreuses.

Le parti Les Républicains (LR), qui misait sur son ancrage local pour survivre au lendemain de la débâcle présidentielle de Valérie Pécresse, est relégué en quatrième force au Palais-Bourbon. Il ne compte plus que 60 députés (64, en comptant ceux de l'UDI), contre 112 durant la précédente mandature. Son rôle sera néanmoins déterminant.

Cette configuration va en effet contraindre la première ministre, Elisabeth Borne, à trouver des alliés sur chaque texte, réhabilitant de fait un débat parlementaire souvent mis sous l'éteignoir au cours du précédent quinquennat. Contrairement à la majorité relative expérimentée par Michel Rocard en 1988, l'article 49.3 de la Constitution – qui permet l'adoption d'un texte sans vote en engageant la responsabilité du gouvernement – ne peut désormais plus être utilisé qu'à une seule reprise par session parlementaire, hors projet de loi de finances. Ce qui oblige à développer une culture du compromis à laquelle Emmanuel Macron n'est pas habitué.

« Cette situation constitue un risque pour notre pays, a réagi M^{me} Borne, qui s'est exprimée tard dans la soirée, vers 22h30. Nous travaillerons dès demain à construire une majorité d'action. Il n'y a pas d'alternative à ce rassemblement pour garantir à notre pays la stabilité et conduire les réformes nécessaires. » Le président de la République aura pourtant tenté, pendant l'entre-deux-tours de la campagne, de réveiller le « bon sens » de ses électeurs pour qu'ils lui accordent une « majorité solide ». Jouant de sa stature présidentielle

CETTE CONFIGURATION VA CONTRAINDRE LA PREMIÈRE MINISTRE À TROUVER DES ALLIÉS SUR CHAQUE TEXTE, RÉHABILITANT DE FAIT UN DÉBAT PARLEMENTAIRE SOUVENT MIS SOUS L'ÉTEIGNOIR AU COURS DU PRÉCÉDENT QUINQUENNAT

et de « l'intérêt supérieur de la nation », Emmanuel Macron résumait l'enjeu de ce second tour à un vote de sauvegarde de la République et de maintien de « l'ordre, à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières ». Insuffisant pour susciter un sursaut de mobilisation, comme si son nom et son image, placardés sur toutes les affiches de la majorité, ne parvenaient plus à faire la différence à eux seuls.

ÉLISABETH BORNE AFFAIBLIE

Le locataire de l'Élysée paye l'immobilisme dans lequel est figé l'exécutif depuis sa réélection. L'abstention record du premier tour (52,49 %) a été dépassée, dimanche, 53,77 % des électeurs ayant boudé les urnes. Ils étaient déjà 57,36 % dans ce cas en 2017. Le symbole d'une sécession démocratique devenue endémique, que l'apôtre de la « révolution » n'a pas su résoudre.

La majorité, qui avait fondu telle une vague sur l'Assemblée nationale en 2017, avec 350 députés – soit 308 pour La République en marche (LRM) et 42 pour le MoDem –, subit un ressac spectaculaire. Les seuls « marcheurs » se suffisaient alors à eux-mêmes pour adopter des textes. Dorénavant, le parti de François Bayrou, avec 48 sièges, tout comme Horizons, présidé par Édouard Philippe (27 sièges), détient la clé du quinquennat, aux côtés des 154 députés LRM; plus rien ne sera possible sans ces deux alliés du macronisme. Et encore, ils ne suffiront pas à assurer une majorité aux réformes envisagées par le chef de l'Etat.

Dans ce contexte, LR va occuper une position charnière – « incontournable », soufflent ses dirigeants. Mais le parti de la rue de Vaugirard ne voudra pas se résoudre à intégrer la majorité – pas tout de suite, en tout cas –, tant qu'il n'aura pas résolu son désarroi stra-

tégique, divisé entre une aile droite en quête de radicalité et des cadres sensibles aux sirènes présidentielles. Le maire de Meaux, Jean-François Copé, plaide pour un « pacte de gouvernement » avec Emmanuel Macron, quand le député des Alpes-Maritimes Eric Ciotti jure que sa formation ne sera « jamais la roue de secours d'un pouvoir déliquéscent ».

Elisabeth Borne a certes été élue dans la 6^e circonscription du Calvados, mais c'est sans gloire, avec 52,46 % des voix face à un représentant de la Nupes. De quoi affaiblir une cheffe du gouvernement déjà décriée en raison de sa discrétion. Si de nombreux ministres l'emportent également (Gérald Darmanin dans le Nord, Damien Abad dans l'Ain, Olivier Dussopt en Ardèche, Gabriel Attal dans les Hauts-de-Seine), tel n'est pas le cas de l'ensemble des membres du gouvernement. La ministre de la transition écologique, Amélie de Montchalin, a ainsi été défaite dans l'Essonne, tout comme celle de la santé, Brigitte Bourguignon, dans le Pas-de-Calais, et la secrétaire d'Etat à la mer, Justine Benin, à la Guadeloupe. Elles devront quitter le gouvernement, selon la règle édictée par l'Elysée.

Anticipant cette situation, Matignon affirmait ces derniers jours que le remaniement devrait intervenir « assez vite ». Le signe d'un quinquennat d'ores et déjà en pleine phase de turbulences. La vigie d'Emmanuel Macron, Richard Ferrand, jusqu'à présent président de l'Assemblée nationale, est battue dans le Finistère par une candidate de la Nupes. Idem pour Christophe Castaner, qui présidait le groupe LRM au Palais-Bourbon, dans les Alpes-de-Haute-Provence, ou pour le patron des députés MoDem, Patrick Mignola, défait en Savoie.

EXPOSITION INÉDITE POUR LE RN

Cette configuration est à mettre en grande partie au crédit de la Nupes qui, dans de nombreux duels de second tour, a défait les candidats de la majorité. L'alliance de la gauche n'est pas parvenue à conduire Jean-Luc Mélenchon à Matignon, comme le promettait son slogan. Elle fait néanmoins une entrée en force à l'Assemblée nationale.

Dans le lot, La France insoumise (LFI) voit son nombre d'élus bondir, de 17 en 2017 à 75 aujourd'hui. Le Parti socialiste et le Parti communiste français (PCF), malgré les scores résiduels de leurs candidats respectifs à la présidentielle, parviennent chacun à maintenir un nombre de députés (27 pour le PS, 12 pour le PCF) leur permettant d'envisager la formation d'un groupe, comme dans la mandature précédente.

C'est également le cas d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), qui profite de cette stratégie d'union pour refaire son apparition à l'As-

semblée nationale. Le parti écologiste, avec 16 députés, dépasse largement ce qu'il avait connu durant le premier quinquennat (1 élu). Reste maintenant à voir si les différentes forces de la Nupes continueront à s'accorder en l'absence de leur locomotive, Jean-Luc Mélenchon – qui avait choisi, à 70 ans, de ne pas se représenter –, ou si certains souhaiteront apporter leur écot à la majorité. Un enjeu d'autant plus crucial face à la percée du RN. L'exécutif craint de voir la commission des finances – traditionnellement dirigée par le principal groupe d'opposition – passer dans les mains de LFI. Les lepénistes sont désormais en pole position pour récupérer cette fonction, à moins que la Nupes ne forme un groupe unitaire.

Marine Le Pen dispose à présent d'une considérable base arrière, comme le RN n'en avait jamais connu, qui lui offrira des moyens – matériels et humains – et une exposition inédite. Largement réélue dans le Pas-de-Calais, avec 62,5 % des voix, la double finaliste de la présidentielle voit son ancrage se confirmer, y compris dans des départements de l'Ouest comme la Gironde ou le Lot-et-Garonne, où le RN parvient à faire élire pour la première fois des députés au scrutin majoritaire. La marque d'une progression continue de l'extrême droite en France.

L'absence de consigne nationale de l'état-major macroniste pour faire barrage au RN a par ailleurs contribué à sa banalisation. A 53 ans, la fille de Jean-Marie Le Pen n'a pas renoncé à toute ambition présidentielle. « Nous allons poursuivre le travail de rassemblement des Français », a-t-elle proclamé, dimanche soir.

MESURER LES RAPPORTS DE FORCE

Face au risque de paralysie de l'Assemblée nationale, les macronistes affronteront leur premier test avec l'examen du texte de soutien au pouvoir d'achat, dont l'exécutif espère l'application « au mois d'août ». Sa présentation en conseil des ministres devait être reportée au 6 juillet, afin de laisser le temps au Conseil national de la refondation – nouvelle instance de dialogue avec les corps intermédiaires souhaitée par Emmanuel Macron – de se saisir des dispositions préparées par le gouvernement. Mais la date de lancement de cet espace de dialogue, initialement prévue mercredi, n'est plus aussi certaine.

Tous les plans de l'Elysée semblent devoir être revus à l'aune de ce séisme. Comment, dans ce contexte, aboutir sur la réforme des retraites, dont Emmanuel Macron a promis l'entrée en vigueur « dès l'été 2023 » ?

Elisabeth Borne avait prévu de prononcer son discours de politique générale face à l'Assemblée nationale, le 5 juillet, suivi d'un vote de confiance. L'occasion de mesurer avec précision les rapports de force de ce début de quinquennat. Encore devra-t-elle tenir jusque-là. « Je suis de ceux qui croient, au plus profond d'eux-mêmes, que la liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement », assurait Michel Rocard, en 1988. « Il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne », jugeait à la même époque François Mitterrand. Les électeurs contraignent aujourd'hui Emmanuel Macron à affronter cette philosophie les yeux dans les yeux. ■

OLIVIER FAYE

LA MAJORITÉ, QUI AVAIT FONDU TELLE UNE VAGUE SUR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN 2017, AVEC 350 DÉPUTÉS, SUBIT UN RESSAC SPECTACULAIRE

La crainte d'une « paralysie totale » ou le spectre de la dissolution

Faute de majorité, le chef de l'Etat peut se trouver empêché de gouverner

C'est l'enfer», «hypervolent», «dantesque»... Ils ont pris une vraie claque. Les fidèles d'Emmanuel Macron se montraient sonnés à l'annonce des résultats du second tour des élections législatives, dimanche 19 juin. Alors que le chef de l'Etat avait appelé les Français à lui donner une majorité « claire et solide », Ensemble ! – La République en marche (LRM), le MoDem et Horizons – recueille 246 sièges. Loin de la majorité absolue, fixée à 289 sièges, qu'il détenait depuis cinq ans. « La situation est inédite. Jamais l'Assemblée nationale n'a connu une telle configuration sous la V^e République », a réagi la première ministre, Elisabeth Borne, élue de justesse dans le Calvados, avec 52,46 % des suffrages.

Un énorme désaveu pour Emmanuel Macron, qui a pâti d'un vote sanction, après sa réélection à l'Elysée, il y a près de deux mois. Et un scénario cauchemardesque pour le président de la République, qui pourrait mettre à mal ses ambitions réformatrices, faute de troupes suffisantes, à l'Assemblée nationale, pour voter ses projets de loi, en particulier le dossier des retraites, qui paraît mal parti.

« C'est loin de ce que l'on espérait », a reconnu le ministre des comptes publics, Gabriel Attal, dimanche soir sur TF1. « On a déçu un certain nombre de Français, le message est clair », a abondé la porte-parole du gouvernement, Olivia Grégoire, sur France 2. Avec des défaites lourdes de symboles pour la majorité, qui se retrouve décimée après les éliminations du président de l'Assemblée na-

tionale, Richard Ferrand, du patron des députés LRM, Christophe Castaner, et de son homologue du MoDem, Patrick Mignola. Battues, les ministres Amélie de Montchalin (transition écologique) et Brigitte Bourguignon (santé), comme la secrétaire d'Etat chargée de la mer, Justine Bénin, vont devoir également quitter le gouvernement.

« Erreurs stratégiques »

Dès dimanche soir, le chef de l'Etat a été accusé d'être le principal responsable de cette contre-performance. « C'est l'échec de la stratégie de Macron. A la présidentielle, il fait monter l'extrême droite. Aux législatives, l'extrême gauche », a dénoncé l'élue Les Républicains (LR), Rachida Dati. « Macron est battu, il est mis en minorité. Les Français ne veulent pas de sa politique », a assené le président du Rassemblement national (RN), Jordan Bardella. La gauche lui a imputé la percée de l'extrême droite, en lui reprochant de ne pas avoir fait un appel assez clair au « front républicain ». « Ceux qui se présentaient comme le barrage se sont fait les marchepieds de l'entrée en masse de l'extrême droite à l'Assemblée nationale », a accusé le secrétaire national d'Europe Ecologie-Les Verts, Julien Bayou.

Au-delà de l'opposition, certains candidats, dans son camp, ont reproché à M. Macron « des erreurs stratégiques », en estimant qu'il avait « trop ciblé la Nupes », au risque de ménager le RN ou de ne pas avoir suffisamment mené campagne. « Si on ne propose pas un projet, les gens votent idéologiquement », pestait un conseiller de l'ex-

cutif, jugeant que le camp présidentiel avait laissé trop d'espace à Jean-Luc Mélenchon.

Comment désormais faire voter les textes de l'exécutif et éviter que le quinquennat soit mis à l'arrêt ? Au sommet de l'Etat, toutes les options sont envisagées : celle de construire des majorités « au cas par cas » afin de réunir les voix d'au moins 289 députés pour chaque texte de loi, comme l'avait fait Michel Rocard à Matignon de 1988 à 1991, en négociant tour à tour avec les communistes ou les centristes.

Autre possibilité : que la majorité noue un accord de législature avec un groupe. C'est l'option défendue par le maire LR de Meaux (Seine-et-Marne), Jean-François Copé, qui plaide pour que les députés de droite – qui obtiennent avec l'UDI 64 sièges – passent « un pacte de gouvernement » avec M. Macron. Le président de LR, Christian Jacob, a fermé la porte à ce scénario, en assurant que sa formation resterait « dans l'opposition ». Pris en étau entre la Nupes et le RN, le camp présidentiel n'a pas le choix : il s'est dit prêt à « dépasser les clivages », en jouant l'ouverture. « On composera avec tous ceux qui veulent faire avancer le pays. La main est tendue », a indiqué Olivia Grégoire, en ciblant les « modérés de droite » et ceux de gauche, opposés à la Nupes. Constatant qu'« il n'y a pas d'alternative », Elisabeth Borne a déclaré qu'elle travaillerait dès lundi « à construire une majorité d'action », afin de « continuer les réformes nécessaires ».

Possible crise institutionnelle

Au sommet de l'Etat, on souligne que les Français ne comprendraient pas qu'une majorité ne se constitue pas pour voter la loi pouvoir d'achat à venir, ou encore celle pour la transition écologique. « Vu la situation du pays, on ne peut pas se permettre d'avoir une situation de blocage », déclare un conseiller.

De son côté, l'Elysée indique que « le président de la République est déterminé à continuer à agir pour l'intérêt supérieur des Français ». Une manière de renvoyer la responsabilité sur l'opposition, en

« ON COMPOSERA AVEC TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE AVANCER LE PAYS. LA MAIN EST TENDUE »

OLIVIA GRÉGOIRE
porte-parole du gouvernement

sous-entendant que ce serait elle – et non la majorité – qui serait comptable d'un éventuel enlèvement du quinquennat.

Un scénario critique jugé probable par les élus LRM, tant l'équation semble compliquée pour atteindre une majorité absolue. « Les LR, on ne peut pas les acheter. Ils se sont construits dans l'opposition à Macron », estime une stratège de la majorité. Dans l'exécutif, on s'attend à une « paralysie totale » de l'Assemblée nationale, qui pourrait déboucher sur une crise institutionnelle. « Cela donne un Parlement inutile et ingouvernable car ni les Nupes ni nous sommes en capacité de nouer des alliances pour atteindre 289 voix », juge un conseiller, en estimant que M. Macron n'aurait d'autre choix que de « dissoudre l'Assemblée nationale dans un an ». L'article 12 de la Constitution donne cette possibilité au chef de l'Etat. Il doit respecter un laps de temps d'un an entre deux dissolutions. Quant au délai à suivre après une élection législative classique, il fait débat parmi les constitutionnalistes. Certains estiment qu'il n'y en a pas. S'il le souhaitait, M. Macron n'aurait, selon cette interprétation du texte, pas besoin d'attendre un an avant de rappeler les Français aux urnes.

« Ce ne sera plus la présidence impériale. On devrait passer à un régime plus parlementaire, avec des constructions de coalition à l'Assemblée nationale », juge Benjamin Morel, maître de conférences en droit public à l'université Paris-II-Panthéon-Assas et spécialiste du Parlement. Dans les prochains jours, M. Macron devra impulser un remaniement de son gouvernement. Et surtout décider s'il conserve sa confiance à Elisabeth Borne à Matignon. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

La gauche et le RN, deux fronts anti-Macron totalement opposés

Cette tenaille dans laquelle est prise la majorité présidentielle est un handicap, mais ses adversaires n'ont rien en commun

ANALYSE

A l'issue des élections législatives, la situation politique a rarement été aussi complexe. Ensemble !, la coalition présidentielle réunissant La République en marche (LRM), le MoDem et Horizons, n'a obtenu, dimanche 19 juin, à l'issue du second tour, qu'une majorité relative, avec 246 députés. Face à eux, se dressent deux pôles d'opposition, cherchant chacun à incarner un front anti-Macron. D'abord la gauche, avec les élus de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), réunissant La France insoumise (LFI), le Parti socialiste (PS), le Parti communiste (PCF) et Europe Ecologie-Les Verts (EELV). Avec 142 élus, elle réalise une importante percée, loin, cependant, de l'objectif affiché d'imposer une cohabitation à Emmanuel Macron, qui nécessitait 289 élus.

De l'autre côté de l'échiquier politique, le Rassemblement

national (RN) réalise un score historique avec 89 députés. Un tour de force obtenu notamment grâce à la fin du cordon sanitaire qui contenait traditionnellement les candidats de la formation d'extrême droite. Ainsi, selon les chiffres cités par Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos, en cas de duels Nupes contre RN au second tour, 30 % des électeurs du parti Les Républicains (LR) ont choisi la candidature lepéniste.

Une position non négociable

Cette tenaille dans laquelle est prise la majorité présidentielle est à la fois un handicap et une chance pour le camp macroniste. Un handicap, d'abord, puisque Ensemble ! est dans l'incapacité d'avoir une majorité sans alliés. Ses élus devront se tourner vers la droite pour faire passer leurs réformes. D'ores et déjà le président de LR, Christian Jacob, a refusé toute alliance avec les macronistes, qui devront donc faire des débouchés individuels.

« On composera avec tous ceux qui veulent faire avancer le pays », a ainsi résumé la porte-parole du gouvernement, Olivia Grégoire, quand Olivier Véran, ministre chargé des relations avec le Parlement, appelait à « construire très vite une majorité pour qu'elle devienne absolue à l'Assemblée nationale ». Cette situation conduira la majorité à s'installer dans une situation d'une précarité inédite, avec le risque d'une crise de gouvernement permanente.

Cependant, la division des fronts anti-Macron est aussi une chance pour le camp présidentiel. En effet, même si ses adversaires sont nombreux, ils sont profondément opposés. Une coalition anti-Macron, réunissant gauche et extrême droite, ne semble pas, dès lors, envisageable. En effet, jamais les formations faisant partie de la Nupes n'ont émis l'éventualité d'une entente avec le parti d'extrême droite. Elles n'ont pas appelé à voter pour les candidats RN, se rangeant derrière la ligne

« pas une voix pour l'extrême droite ». De même, Marine Le Pen avait appelé ses électeurs à « ne pas choisir » en cas de duel entre Ensemble ! et la Nupes.

Mais au-delà des consignes de vote, des raisons plus profondes existent. A gauche, l'un des dénominateurs communs des quatre formations de la Nupes est le combat contre l'extrême droite. Beaucoup des députés élus ont commencé en politique par la lutte antiraciste et le militantisme contre l'extrême droite. Cela reste pour eux une priorité et une position non négociable. Quant à l'extrême droite, le Front national, ancêtre du RN, s'est d'abord bâti dans un combat anticommuniste. Ce rejet de la gauche « marxiste », aujourd'hui incarnée à leurs yeux par Jean-Luc Mélenchon et ses camarades, est toujours prégnant.

Autre obstacle de taille à tout rapprochement : les différences de fond. Rien n'unit ces deux familles politiques sur des sujets aussi structurants que la Républi-

que, la lutte contre le racisme et l'islamophobie, la lutte contre les discriminations liées au genre, la transition écologique ou encore les questions institutionnelles.

Enfin, la Nupes et le RN ne peuvent s'entendre puisqu'ils ont le même but, celui du rassemblement le plus large contre Emmanuel Macron. Jean-Luc Mélenchon le dit depuis plusieurs années : sa conviction est que « les fâchés pas fachos », soit les électeurs lepénistes qui choisissent le bulletin RN pour des raisons protestataires, sont des électeurs que la gauche doit savoir écouter et convaincre.

Rassemblement le plus large

François Ruffin, qui vient d'être largement réélu dans la Somme, dans une circonscription où le RN est très fort, ne dit pas autre chose lorsqu'il appelle ses camarades à « ne pas fermer les yeux » sur les incivilités du quotidien dans les quartiers populaires pour ne pas laisser ces sujets au parti lepéniste. Selon eux, la victoire ne peut

se faire qu'avec les classes populaires. Or, une majorité d'ouvriers et d'employés votent pour le RN, ou s'abstiennent. Ce sont eux qu'ils doivent conquérir en priorité. Une théorie qui ne semble pas infondée. Ainsi, M. Teinturier a estimé, sur France 2, dimanche, que 30 % des électeurs RN ont voté pour la Nupes quand elle était en duel face à Ensemble ! Un chiffre important.

De son côté, M^{me} Le Pen a la conviction depuis des années que d'importantes réserves de voix se situent chez les électeurs mélenchonistes pour qui le rejet d'Emmanuel Macron serait plus important que les étiquettes partisanes. Elle fait ainsi de chaque élection un référendum anti-Macron pour rassembler autour de son parti tous les mécontents. Toute la question est donc de savoir qui, de la Nupes ou du RN, parviendra à incarner l'alternative à l'exécutif. Les mélenchonistes en ont conscience. Ils le répètent souvent : « C'est eux ou nous. » ■

ABEL MESTRE

A peine nommé, le gouvernement est à remanier

Plusieurs ministres ont été battus et la locataire de Matignon, Elisabeth Borne, est déjà largement affaiblie

La politique, ce sont des mots, des symboles et des actes, dit-on. Ce sont aussi des visages. Dimanche 19 juin, à l'issue du second tour des élections législatives, nombre de ceux de l'entourage d'Emmanuel Macron ont été brutalement effacés.

Devant un public estomaqué, les vedettes du précédent quinquennat, ministres ou membres de l'Assemblée nationale, chambellans ou confidents du chef de l'Etat, ont essuyé des revers électoraux parfois cuisants et, souvent, surprenants. L'illustration de l'« échec électoral de la Macronie », a fustigé dans la soirée l'artisan de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), Jean-Luc Mélenchon, soulignant la défaite de « l'éborgneur Castaner » et de « l'injurieuse Montchalin ». Une référence à deux têtes d'affiche emportées par la vague Nupes, Christophe Castaner et Amélie de Montchalin.

Le premier, ancien ministre de l'intérieur au parcours marqué par les polémiques sur le maintien de l'ordre lors de la crise des « gilets jaunes », s'est incliné, dimanche, dans la 2^e circonscription des Alpes-de-Haute-Provence face au candidat de la Nupes, membre de La France insoumise (LFI), Léo Walter. « Je prends acte du résultat dans ma circonscription, avec une grande tristesse », a commenté sur Twitter l'ancien président du groupe La République en marche (LRM, parti présidentiel) de l'Assemblée nationale.

Amélie de Montchalin, ministre de la transition écologique, a échoué face au socialiste Jérôme Guedj (Nupes). Lors de son affrontement dans la 6^e circonscription de l'Essonne, elle avait attaqué son adversaire en le présentant comme le candidat du « désordre » et de l'« anarchie » critiquant sa « soumission à des idées antisémites ». Après sa défaite, dimanche, la ministre a assuré qu'elle continuerait à « servir les Français ».

A ce jeu de fléchettes dirigé contre des représentants du pouvoir, il convient d'ajouter Richard Ferrand, jusqu'à présent président de l'Assemblée nationale et pilier de la Macronie. Ce dernier a « pris acte » de sa défaite dans son fief du Finistère, avec 49,15 % des voix récoltées, se laissant distancer par la socialiste Mélanie Thomin (Nupes).

Patrick Mignola, président du groupe des députés du MoDem, le parti de François Bayrou allié au chef de l'Etat a, lui aussi, été emporté par la déferlante Nupes en s'inclinant dans la 4^e circonscription de Savoie face au candidat Jean-François Coullomme. « C'est le signal de départ d'une nouvelle façon de faire de la politique, on n'aura plus cette équipe de députés Playmobil », a pronostiqué l'« insoumis ».

« Il y a eu parfois une volonté de cibler une figure politique importante, un député sortant, avec sans doute une volonté de revanche et une sorte de dédagisme. Parfois c'est injuste. Cela dit quelque chose d'une colère, de l'état de tension dans lequel est le pays », reconnaît le ministre délégué chargé de l'Europe, Clément Beaune, élu pour sa part de justesse dans la 7^e circonscription de Paris.

Selon la règle édictée par le président de la République, les ministres défaits devront quitter le gouvernement. Amélie de Montchalin, qui occupait un poste jugé stratégique compte tenu de l'urgence écologique, devra donc plier bagage un mois tout juste après avoir pris ses fonctions. Elle n'est pas la seule. Parmi les quinze ministres candidats, deux autres devront présenter leur démission.

Gouvernement déstabilisé

Justine Benin, éphémère secrétaire d'Etat à la mer, qui se présentait à la Guadeloupe, fut la première déroute annoncée. Le départ prévu de cette membre du MoDem conduira Emmanuel Macron à faire entrer au gouvernement une autre figure du parti de François Bayrou. Une nécessité afin de respecter l'équilibre des forces et ménager la susceptibilité du Béarnais que l'on dit froissé d'avoir été si peu « traité » dans l'actuel gouvernement.

Au-delà de Justine Benin, le MoDem ne comptait que Marc Fesneau - réélu dimanche dans le Loir-et-Cher - parmi les ministres. Ce dernier occupe le portefeuille de l'agriculture.

L'échec électoral de Brigitte Bourguignon, ministre de la santé, qui s'est inclinée dans le Pas-de-Calais face à une candidate du Rassemblement national (RN), ajoute aussi à la déstabilisation du gouvernement à un moment où l'hôpital traverse une crise majeure. D'autant que cette



Soirée électorale du second tour des législatives, sur le plateau de France Télévisions, le 19 juin. BRUNO LEVY/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

défaite sur le fil (49,94 % contre 50,06 %) face à Christine Enggrand atteste de la disparition progressive du front républicain. Le RN est, de fait, l'autre grand gagnant de ce scrutin.

Ces déconvenues en cascade pour le président fraîchement réélu obligeront à un remaniement dans les prochains jours. Plusieurs macronistes historiques ont néanmoins survécu à ce second tour, notamment à Paris : outre Clément Beaune, élu face à l'« insoumise » Caroline Mécarry (Nupes), c'est le cas de Stanislas Guerini, délégué général des « marcheurs » et ministre de la transformation et de la fonction publiques, face à l'écologiste Léa Balage El Mariky (Nupes) dans la 3^e circonscription. Gabriel Attal, ancien porte-parole du gouvernement, désormais ministre du budget, a été réélu dans la 10^e circonscription des Hauts-de-Seine.

« On gagne avec ce qu'on est. Quand on donne des coups de barre dans différents sens, quand on ne combat pas l'ennemi princi-

Le départ prévu de Justine Benin conduira le chef de l'Etat à faire entrer au gouvernement une autre figure du MoDem

pal qu'est, pour moi, l'extrême droite et, dans le cas précis, l'extrême gauche mélenchonisée, cela pose un problème. Mais quand on essaie de montrer son ADN profond, ça peut marcher », observe Clément Beaune. Une façon, pour ce membre de l'aile gauche de la Macronie, de dénoncer l'attitude ambiguë de certains membres du camp présidentiel qui ont refusé de se prononcer clairement pour faire barrage au RN au second tour des législatives.

Parmi les succès, il faut aussi noter la victoire sans grande dif-

ficulté du ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin. L'ancien du parti Les Républicains (LR) l'a emporté avec plus de 57 % des voix face à Leslie Mortreux (Nupes) dans la 10^e circonscription du Nord. Le fiasco de l'organisation de la finale de la Ligue des champions au Stade de France, le 28 mai, ne lui aura donc pas été fatal.

Défiance envers le pouvoir

Damien Abad, ministre des solidarités, n'a pas non plus pâti des accusations de viol formulées par plusieurs femmes ni de la manifestation de Femmes pour exiger sa démission, devant son bureau de vote, dimanche, dans la 5^e circonscription de l'Ain. Le transfuge de LR a récolté 57,86 % des voix face à la candidate de la Nupes, Florence Pisani (42,14 %). « La victoire du courage, du cœur, du travail et de la proximité », a-t-il commenté dans la soirée.

Au total, il reste difficile toutefois de ne pas interpréter les défaites de poids lourds du macronisme comme la marque d'une

défiance envers le pouvoir en place. Et que dire des multiples victoires à l'arraché de figures pour qui les élections ne devaient être qu'une simple formalité ? La première ministre, Elisabeth Borne, est, elle-même, parvenue à se faire élire dans la 6^e circonscription du Calvados, face au candidat de la Nupes, Noé Gauchard. Mais son score (52,46 %) n'a rien d'une victoire fracassante pour la locataire de Matignon.

La cheffe de la majorité, fragilisée, pourrait aussi être considérée comme en partie responsable de la mauvaise tenue de ces élections législatives qui n'ont pas permis au président d'obtenir la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Nombreux s'interrogent déjà sur la capacité de cette femme de dossiers à « tenir » une majorité si fragmentée. « Cette situation constitue un risque pour le pays », a-t-elle commenté dimanche soir, assurant travailler avec le chef de l'Etat à bâtir « dès demain une majorité d'action ». ■

CLAIRE GATINOIS

Brigitte Bourguignon va quitter un ministère de la santé en crise

La ministre a été battue sur le fil, dans la 6^e circonscription du Pas-de-Calais, par son adversaire du RN, Christine Enggrand

Le résultat n'a pas manqué de provoquer la surprise. Brigitte Bourguignon, candidate de la majorité, a été battue sur le fil, dans la 6^e circonscription du Pas-de-Calais, par son adversaire du Rassemblement national, Christine Enggrand. Quelques dizaines de voix séparent les deux candidates. Comme le veut la règle appliquée sous la mandature, M^{me} Bourguignon, qui occupe le ministère de la santé et de la prévention depuis seulement trente jours, devra donc quitter ses fonctions, alors que l'hôpital se trouve en pleine crise.

A la veille d'un été très tendu, son successeur aura ainsi un dossier brûlant à prendre en main immédiatement : le maintien de l'offre de soins. Qu'il

s'agisse des services d'urgences, dont plus d'une centaine au moins se retrouvent déjà obligés de fonctionner de manière dégradée, parfois avec des fermetures la nuit ou le week-end, mais aussi d'autres services hospitaliers, dont le nombre de lits fermés ne cesse d'augmenter ces derniers mois, faute d'infirmières. Ou encore des maternités, sous haute tension en raison du manque de sages-femmes, sur de nombreux territoires.

Une nomination appréciée

Dans le monde de la santé, qui avait accueilli la nomination de M^{me} Bourguignon, le 20 mai, dans une neutralité bienveillante, la ministre a pu être appréciée pour son « sens de l'écoute », « sans tabou », ou encore sa « connais-

sance du secteur ». A son arrivée avenue de Ségur, l'ancienne ministre déléguée chargée de l'autonomie, 63 ans, a ouvert un cycle de discussions avec les professionnels sur la crise des urgences et de l'hôpital. Dans le même temps, le président de la République a lancé une « mission flash » sur les urgences et les soins non programmés, confiée au professeur François Braun, du syndicat Samu-Urgences de France. Ses conclusions sont attendues début juillet. Une grande concertation, promise par Emmanuel Macron durant la campagne présidentielle, qui a érigé la santé comme l'une des « priorités » de son second quinquennat, est aussi promise durant l'été.

Ce tempo a néanmoins déjà provoqué l'incompréhension et

la colère chez certains soignants : impossible d'attendre autant pour répondre aux difficultés, qui s'annoncent sans précédent pour la période estivale. Des « premières mesures » ont finalement été annoncées par Brigitte Bourguignon, dès le 8 juin, mais elles ont paru bien maigres. Il s'agit de réactiver le doublement de la rémunération des heures supplémentaires pour les soignants, tandis que les agences régionales de santé ont été sommées de « remobiliser les dispositifs territoriaux de gestion de crise » pour coordonner hôpitaux publics, cliniques privées et professionnels libéraux.

Dans la communauté médicale, l'unanimité domine en faveur d'une revalorisation plus large de la « permanence des

soins », soit le travail en soirée, la nuit et le week-end, aujourd'hui très faiblement rémunéré et dont la pénibilité pèse sur l'attractivité de nombreux services de soins. Des annonces fortes sont aussi espérées dans le sens d'une amélioration des conditions de travail à l'hôpital, qui pourraient permettre de retenir ceux qui quittent encore les établissements.

Plusieurs pistes évoquées pour surmonter la crise des urgences provoquent déjà de fortes divisions, que ce soit la mise en place d'un filtrage de l'accès aux urgences par un appel au 15, le rétablissement d'une obligation de garde pour les médecins libéraux, le recours aux infirmiers pour surmonter la pénurie médicale ou encore la transfor-

mation de certains services en « antennes de jour ».

« C'était mal parti, avec des orientations qui ne nous conviennent pas, écrivait Christophe Prudhomme, représentant de la CGT Santé et de l'Association des médecins urgentistes de France, opposé notamment à la régulation systématique par le 15. Le conseiller régional, apparenté La France insoumise, espère que ce changement de tête au ministère et les résultats de la majorité vont « rebattre les cartes » : « J'espère qu'on va pouvoir discuter différemment des problèmes de santé, dit-il. Nous avons besoin d'une réforme globale, la question est de savoir si on fait le choix du service public ou si on continue à laisser le système se dégrader. » ■

CAMILLE STROMBONI

L'Assemblée nationale plonge dans l'inconnu

Les 577 députés entameront leur mandat, mercredi, avant l'ouverture de la 16^e législature, mardi 28 juin

Une majorité absolue envolée, deux partis contestataires consacrés comme premiers groupes d'opposition, un président de l'Assemblée nationale défait... Au soir du second tour des élections législatives, la logique du scrutin majoritaire a craqué de toute part sous la pression de l'abstention et d'une campagne erratique entre coups d'éclat et invectives. Chose inédite sous la V^e République et encore davantage depuis 2002 et la réforme du calendrier électoral, l'Hémicycle va incarner la complexité d'un paysage politique fragmenté.

Ensemble! obtient 246 sièges, la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), 142, le Rassemblement national (RN), 89, le parti Les Républicains (LR) et l'Union des démocrates et indépendants (UDI), 64, la gauche hors Nupes, 13. Les députés élus dimanche 19 juin commenceront officiellement leur mandat mercredi, avant l'ouverture de la 16^e législature, mardi 28 juin.

Entre ces deux échéances, sept jours sont alloués aux élus de la précédente mandature pour vider leurs bureaux et laisser les nouveaux s'installer au Palais-Bourbon. Les tractations qui auront lieu ces prochains jours autour de la composition de ces groupes officialisés le 28 juin constituent le bras de fer ultime

— après ce « troisième tour » — entre la majorité et ses oppositions. Sous la précédente mandature, l'Hémicycle a compté jusqu'à dix groupes parlementaires — un record — du fait des dissensions internes à La République en marche (LRM), qui avait fini par perdre la majorité absolue — passant de 314 députés à 266 députés à la fin de législature.

Défis organisationnels

Ce nombre fatidique de dix entités à l'Assemblée nationale pourrait être de nouveau atteint et poserait d'importants défis organisationnels pour l'institution. Sur la dizaine de groupes parlementaires potentiels, sept seraient d'opposition, dont trois — LR, La France insoumise (LFI) et le RN — seraient en mesure de déposer une motion de censure pour renverser le gouvernement (qui nécessite 58 paraphes) et de recourir à une saisine du Conseil constitutionnel après l'examen d'un texte (60 signatures au minimum).

Qui dit oppositions sous la V^e République dit afflux d'amendements et un travail soutenu pour les fonctionnaires de l'Assemblée nationale, qui devront traiter des demandes abondantes de la part de la Nupes, là où, durant la précédente législature, les dix-sept députés LFI avaient usé et parfois abusé des avalanches d'amendements pour contraindre leurs adversaires.

Alors que le RN constitue à ce stade le premier groupe d'opposition, avec 89 députés, la Nupes pourrait envisager de revoir sa stratégie. L'idée d'un intergroupe, portée durant la campagne afin de respecter les identités politiques de toutes ses composantes, se heurte à la réalité parlementaire, qui n'admet pas ce type de structure.

En l'état, le RN pourrait demander à obtenir de droit la prestigieuse et stratégique présidence de la commission des finances. Pour LFI comme pour le RN, formations à la culture contestataire, tout l'enjeu sera de les voir se plier ou non aux logiques institutionnelles de l'Assemblée, du fait de leur centralité en matière de nombre de sièges et de la visibilité liée au temps de parole conséquent dont ils disposeront.

Le débat parlementaire sera plus ardu pour les macronistes, habitués à une quasi-hégémonie

Les précédents sous la V^e République, notamment celui de 1986 avec l'arrivée d'un groupe de 35 députés du Front national dans une Assemblée élue à la proportionnelle, puis de 1988, avec une majorité relative pour François Mitterrand, ont démontré la souplesse des institutions et leur capacité d'adaptation aux contextes politiques tumultueux.

Le débat parlementaire sera plus ardu, plus coûteux politiquement, voire plus brutal pour les macronistes habitués à une position de quasi-hégémonie depuis 2017. Avec les élus LR pressentis pour être la force d'appoint principale, c'est une nouvelle dialectique qui s'impose. Cette culture du compromis, invisible à l'Assemblée nationale, s'exerce en silence au Sénat depuis cinq ans. Le gouvernement a été constamment obligé de faire des concessions à la majorité de droite et du centre et à son président (LR) Gérard Larcher sur de nombreux textes, le plus souvent techniques, mais qui ont pour leur grande majorité abouti à des commissions mixtes paritaires conclusives.

Après ce scrutin sans précédent, la base du système majoritaire reste inchangée et le Parlement

reste ce qu'il est, à savoir faible, sous la V^e République. Il suffirait à Emmanuel Macron de reconstituer un axe fort entre lui, Matignon, le président de l'Assemblée nationale et le chef du groupe présidentiel pour retrouver ses appuis stratégiques au Palais-Bourbon, et faire naviguer plus facilement ses textes. Mais avec l'élimination de cadres historiques de LRM — du président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, à Christophe Castaner, chef de file des députés LRM —, il se retrouve amputé de son dispositif de gestion de sa majorité, soumis désormais aux desiderata d'Edouard Philippe et de François Bayrou, les patrons des partis alliés Horizons et MoDem. Dans l'Hémicycle, les « marcheurs » n'auront plus droit aux faux pas. ■

MARIAMA DARAME

Pouvoir d'achat : deux premiers textes menacés

Un collectif budgétaire et un projet de loi doivent être examinés en juillet

En attendant la colère des électeurs, l'explosion des prix des carburants a sans doute contribué à façonner le second tour des élections législatives, dimanche 19 juin, et la composition de l'Assemblée nationale qui en découle. Celle-ci pourrait, en retour, menacer la première promesse dans l'agenda d'Emmanuel Macron et de sa coalition : le paquet sur le pouvoir d'achat, dont l'objet est précisément de freiner les effets de l'inflation. Pour « protéger » le portefeuille des Français, comme l'a répété à l'envi le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, ces dernières semaines, ce paquet doit se décliner par le biais de deux textes : un collectif budgétaire et un projet de loi ordinaire.

Initialement absent du programme du candidat Macron, le principe d'une « loi exceptionnelle sur le pouvoir d'achat », selon les mots du chef de l'Etat, s'est imposé avant le premier tour de l'élection présidentielle du 10 avril, sur fond de guerre en Ukraine.

Idem pour les retraites

Prolongement du bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité, remise de 18 centimes d'euro sur le carburant jusqu'à la fin août au moins, triplement de la prime Macron, chèque inflation pour les plus modestes, revalorisation anticipée des minima sociaux et des retraites, dégel du point d'indice des fonctionnaires... Il s'agissait aussi d'occuper le terrain face à des oppositions particulièrement offensives sur le sujet. Un temps envisagés avant les législatives, les deux textes ont, finalement, été reportés à la fin juin ou au début du mois de juillet. Ils


supposent de préciser les hypothèses de croissance et de dette du gouvernement, et nécessitent de convoquer le Parlement.

C'est là que le bât blesse. Le scrutin de ce dimanche prive le gouvernement d'une majorité absolue, le contraignant à nouer des alliances pour passer ses textes. Comment voteront les groupes de l'alliance de gauche qui, s'ils ont fait de ce sujet une priorité, proposent d'y répondre par des mesures radicalement différentes, comme le blocage des prix ou la hausse du smic? Quelle sera l'attitude des élus Les Républicains, qui pourraient jouer un rôle pivot dans la nouvelle Assemblée? Et celle du Rassemblement national, qui a réalisé une percée spectaculaire lui permettant de multiplier par plus de dix son poids au Palais-Bourbon?

Pour tous les partis, le sujet du pouvoir d'achat, qui a dominé l'ensemble de la campagne, est un enjeu crucial. Interrogés avant le scrutin, les membres de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) se gardaient bien de répondre, évoquant un vote au cas par cas, voire article par article. En théorie, ce sujet fait moins débat dans la coalition de gauche que le nucléaire ou l'Europe, mais les mesures proposées par les différents signataires divergent sensiblement.

Il en sera de même pour le délicat dossier des retraites. Pensé comme une réforme-phare du second mandat d'Emmanuel Macron, désormais repoussée à une entrée en vigueur à l'été 2023, il risque de se heurter à l'opposition frontale de la Nupes et du RN. ■

ELSA CONESA
ET AUDREY TONNELIER



Partenaire
d'1 association sur 4,*
le Crédit Mutuel
agit concrètement
pour le monde
associatif.

Que votre association soit petite ou grande, locale ou nationale, culturelle ou sportive, sociale ou de solidarité, le Crédit Mutuel vous accompagne.

Crédit Mutuel

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,3 millions de clients-sociétaires.

* Source : Enquête 2017 — mesure quinquennale - Centre d'Economie de la Sorbonne - Centre de Recherche sur les Associations - Viviane Tchernonog - Mesure en nombre d'associations, en banque principale. Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 46, rue du Bastion - 75017 Paris.

Amélie de Montchalin, la chute de la bonne élève

Battue dans l'Essonne, la ministre de la transition écologique va abandonner son portefeuille

Retranchée au premier étage de l'espace Liberté, un bâtiment municipal de Massy (Essonne) offrant plusieurs salles à louer, Amélie de Montchalin a attendu longtemps les résultats officiels de la préfecture avant d'apparaître devant les journalistes. Dehors, un orage a eu le temps de passer au-dessus du bassin des Goachères. Et Jérôme Guedj, de l'autre côté de l'étang, de fêter sa victoire sur la ministre de la transition écologique. Des « *On a gagné! On a gagné!* » ont résonné dans le crépuscule. Le candidat de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) a obtenu 53,36 % des voix, ce qui lui permet de retrouver le poste de député qu'il a occupé de 2012 à 2014.

Finalement, peu après 23 heures, M^{me} de Montchalin est descendue. Entourée de militants, vêtue d'une veste de lin rose et d'un pantalon blanc, elle a souri aux caméras. Emue, elle a remercié tous ceux qui l'ont aidée, des « 18 540 élec-

teurs » qui l'ont choisie jusqu'aux membres de son équipe. « *Evidemment, ce soir, je tiens aussi à prendre acte de la victoire de Jérôme Guedj, à qui j'adresse mes félicitations républicaines* », a-t-elle énoncé, sans se départir de son sourire figé. Puis elle a conclu : « *Comme le veut la tradition républicaine, je ne ferai pas partie du prochain gouvernement.* »

Dossiers importants

Le jour de son anniversaire, la ministre tourne donc une page. Chargée, le 20 mai, de préparer le pays à faire face aux enjeux climatiques et environnementaux, Amélie de Montchalin n'aura pas le temps d'exposer ses intentions; et elle devra inventer « *une autre manière* » de continuer à « *servir les Français et les Essonnais* », ainsi qu'elle a confié, dimanche, le souhaiter. Il n'y a pas de sommet sans précipice. Jusqu'à cet échec, la jeune femme avait réussi une ascension exemplaire en Macronie. Elue députée de l'Essonne

en 2017, elle s'était très vite imposée comme la coordinatrice du parti majoritaire à la commission des finances de l'Assemblée nationale. C'est sous sa férule que ses collègues de la République en marche ont voté les grandes réformes fiscales du premier mandat: fin de l'impôt de solidarité sur la fortune, création du prélèvement forfaitaire unique qui allège la fiscalité de l'épargne, fin de la taxe d'habitation...

Nommée secrétaire d'Etat chargée des affaires européennes en 2019, elle franchit une nouvelle marche en 2020. Devenue minis-

tre de la transformation et de la fonction publiques dans l'équipe de Jean Castex, elle doit porter des dossiers importants aux yeux du président de la République: s'assurer de la mise en œuvre de la loi sur la fonction publique, votée en août 2019, et surtout conduire la réforme emblématique de la haute fonction publique.

Mettre fin à l'Ecole nationale d'administration et aux grands corps, c'était traverser un champ de mines avec un bandeau sur les yeux. Formée à HEC et à Harvard, Amélie de Montchalin n'était pas familière des subtilités de la

haute administration. Mais elle s'en sort. Et elle parvient, en outre, à nouer le dialogue avec les organisations syndicales des fonctionnaires, avec lesquelles elle signe des accords unanimes (sur le télétravail ou la complémentaire santé).

La ministre a toujours observé une loyauté sans faille vis-à-vis du président de la République, épousant sans état d'âme les virages du quinquennat. Endossant, en juillet 2021, « *une rupture assumée avec les augmentations générales du point d'indice pratiquées lors des précédents quinquennats, mesures assez inéquitables et très coûteuses* », elle annonce sans broncher le dégel du point d'indice, neuf mois plus tard.

Son adversaire de la Nupes avait beau jeu de dire pendant la campagne qu'elle n'avait guère été présente sur le terrain pendant son mandat de députée. Elle affirmait quant à elle avoir, depuis cinq ans, « *bassiné* » ses collègues du gouvernement avec sa circonscription. « *J'ai mis l'Essonne sur la table du conseil des ministres* », affirmait-elle, en vantant les fruits de ce lobbying: un hôpital à Saclay, 140 policiers supplémentaires dans le département, l'ouverture de gares supplémentaires sur la future ligne 18 du métro, etc.

Mais, au premier tour, le 12 juin, Jérôme Guedj la devance de 7 points: 38,31 % des voix contre 31,46 %. Dès lors, le climat se

La ministre a toujours observé une loyauté sans faille vis-à-vis du président de la République

tend. La ministre accuse la Nupes de « *soumission à des idées anti-sémites* », visant indirectement son adversaire. Lequel s'insurge sur Twitter: « *Honte à vous M^{me} de Montchalin. Vous refusez les débats avec moi proposés par les médias et vous insultez quand vous êtes seule en plateau. Quel avilissement, quelle panique, quel mépris pour le débat républicain... #affligeant* »

Quelques jours plus tard, Jérôme Guedj dénonce les « *méthodes de campagne agressives d'un autre temps* » de sa rivale, accusée d'avoir organisé, « *de 22 heures à 1 heure du matin, une distribution d'un tract anti-Guedj* ». Elle rétorque: « *D'accord avec vos principes @JeromeGuedj. Pourquoi ne pas les respecter vous aussi? Vous multipliez les tracts "anti-Montchalin" depuis des semaines. "Faites ce que je dis, pas ce que je fais": voilà la #nupes. Laissons les Essonnais choisir dimanche. Bonne fin de campagne!* » Dimanche, les Essonnais ont choisi. ■

BENOÎT FLOC'H



La ministre Amélie de Montchalin reconnaît sa défaite aux législatives, à Massy (Essonne), le 19 juin. BENJAMIN CARROT POUR « LE MONDE »

L'architecture de la transition écologique déjà fragilisée

RAREMENT BILAN d'un ministre de l'écologie aura été aussi rapide à effectuer: Amélie de Montchalin n'a occupé le poste de ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires qu'un mois. Elle a été battue, dimanche 19 juin, dans la 6^e circonscription de l'Essonne, avec 46,64 % des voix face au candidat de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), le socialiste Jérôme Guedj.

La nomination d'Elisabeth Borne comme première ministre « *directement chargée de la planification écologique* », selon les mots du chef de l'Etat, dotée d'un nouveau secrétaire général à la planification écologique, Antoine Pellion, ne semblait, dimanche soir, pas compromise. Elue dans la 6^e circonscription du Calvados, elle a battu de quelque 2000 voix seulement le candidat de la Nupes, l'« *insoumis* » Noé Gau-

chard, ancien porte-parole de Youth for Climate France. Dans son allocution, dimanche soir, la première ministre s'est déclarée « *certaine* » que la majorité (relative) du président de la République pourrait « *rassembler pour une transition écologique ambitieuse* ». Les élus écologistes, engagés dans la Nupes, ne font cependant guère crédit à Emmanuel Macron et ont jugé sévèrement le bilan de son premier quinquennat.

« Changer de politique »

Pour Agir pour l'Environnement, « *la réponse à ce revers électoral de la majorité présidentielle ne peut se résumer à une histoire de casting* ». « *Après avoir louvoyé pendant trop longtemps, l'urgence écologique commande de changer de politique* », estime l'association. Quelles seront les marges de manœuvre du prochain gouvernement?

Qui va incarner la « *priorité* » écologique revendiquée par Elisabeth Borne?

« *La question est de savoir avec quelles alliances la majorité va gouverner. Si c'est avec Les Républicains, dont le programme écologique n'était guère ambitieux, cela répondra à la question* », analyse Anne Bringault, coordonnatrice des programmes pour le Réseau Action Climat. Selon elle, Emmanuel Macron va devoir trouver un « *poils lourd* » pour incarner cette transition écologique. « *Le premier gouvernement était constitué de fidèles. Là, il va lui falloir des personnalités en capacité d'agglomérer une majorité sur sa politique* ». L'un des premiers marqueurs de cette ambition devrait être, dès le mois de juillet, l'examen de deux projets de loi, l'un consacré au pouvoir d'achat, l'autre à « *l'urgence écologique* ». ■

RÉMI BARROUX

Clément Beaune, le miraculé victorieux « à l'arraché »

Candidat dans la 7^e circonscription de Paris, le ministre délégué chargé de l'Europe s'est imposé de justesse face à la candidate de la Nupes

Au cours de sa campagne, il avait observé des Parisiens « *piétiner* » ses tracts. Mais Clément Beaune voulait prendre son risque, comme aime à le faire le chef de l'Etat. L'audacieux s'est lancé et a gagné. Sur le fil. Le ministre délégué chargé de l'Europe, proche d'Emmanuel Macron, candidat dans la 7^e circonscription de Paris l'a emporté, dimanche 19 juin, face à son adversaire de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), Caroline Mecary.

L'avocate, membre de La France insoumise (LFI), a récolté 49,3 % des voix, contre 50,7 % pour le macroniste issu du Parti socialiste. « *Dans un contexte national difficile avec une Assemblée qui sera fragmentée divisée (...), cette victoire est belle* », a souligné le candidat dans la soirée, acclamé

par une foule en liesse, tout en reconnaissant une victoire « *à l'arraché* » l'obligeant à l'humilité.

Le succès de ce fidèle du chef de l'Etat, qui, en se confrontant pour la première fois de sa carrière au suffrage universel, entendait se forger un destin politique, pourrait renforcer son influence et son poids politique. Et pour-

quoi pas, dit-on, le mener jusqu'à postuler à la Mairie de Paris.

Estomaqués par les résultats décevants de la majorité présidentielle, n'épargnant pas les veilles du gouvernement, les militants, venus soutenir Clément Beaune dans le bar le Bota-Bastoch, près de la place de la Bastille, avaient fini par ne plus y croire.

Comme résignés. « *Ça va être le bordel à l'Assemblée* », s'inquiétait l'un d'eux peu après les premiers résultats à 20 heures. L'annonce du score favorable au quadragénaire, deux heures plus tard, a presque surpris la plupart d'entre eux. « *Gagner cette circonscription, c'était impossible. On nous avait donnés perdants et on a gagné!* », se félicitait André Halak, soutien de la première heure.

Grands moyens déployés

A un jet de pierres de là, au bar des Blouses blanches près de l'hôpital Saint-Antoine, les soutiens de Caroline Mecary affichaient la déconvenue, plus cruelle encore, qu'ont ceux ayant flirté avec la victoire. Plus que battre Clément Beaune, qui a fait de la défense de l'Europe sa colonne vertébrale, il s'agissait pour les partisans de

la Nupes de fragiliser Emmanuel Macron. Mais dimanche, au terme d'une campagne marquée par les outrances et les invectives, l'ancien sherpa d'Emmanuel Macron a su faire la différence. Tous les moyens avaient été déployés, il est vrai, pour sauver ce soldat de la Macronie en mauvaise posture. Sur le tard, l'ex-premier ministre, Edouard Philippe, un ancien du parti Les Républicains, était venu arpenté à ses côtés les allées du marché d'Aligre, histoire, sans doute, de remobiliser l'électorat de droite face à une candidate qualifiée d'extrême gauche. Un soutien de poids qui s'est ajouté au parrainage de représentants de la gauche ou de l'écologie, comme Daniel Cohn-Bendit, Jacques Delors ou Bertrand Delanoë.

Le représentant de l'aile gauche de la Macronie sort doublement

auréolé. Par sa victoire, obtenue dans un contexte de quasi-débâcle de figures de la majorité. Et par la ligne ferme qu'il a tenue en refusant d'amalgamer le profil de sa rivale de la gauche radicale avec celui de l'extrême droite. « *Je ne mets pas de signe égal entre extrême gauche et extrême droite* », aimait à rappeler ce fils d'infirmerie.

Un avis tranché, à rebours de l'attitude ambiguë de nombre de ses homologues. Et du « *ni-ni* » érigé en consigne de vote jusqu'au sommet de l'Etat. « *Mieux vaut perdre une élection plutôt que de perdre son âme* », expliquait-il dans l'entre-deux-tours, citant les propos de l'ancien maire de Lyon, Michel Noir. L'« *âme* » de Clément Beaune reste presque intacte, quand son envergure politique, elle, pourrait monter une marche. ■

CLAIRE GATINOIS

Ferrand balayé dans son fief par une novice du PS

Après une campagne express, Mélanie Thomin, enseignante de 38 ans, a éliminé le président de l'Assemblée

RENNES - correspondance

Il a attendu de recevoir les derniers résultats des dépouillements de chacune des soixante-dix communes de la 6^e circonscription du Finistère pour s'exprimer, dimanche 19 juin. Richard Ferrand voulait être sûr du résultat avant de prononcer le moindre mot. Le président de l'Assemblée nationale savait que sa réélection comme député serait compliquée après le premier tour des élections législatives. Il était alors en ballottage favorable d'un millier de voix face à une socialiste de 38 ans, Mélanie Thomin, investie par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes). Il ne s'attendait cependant pas à s'incliner dans ce fief qu'il laboure depuis le début des années 1990.

A 20h30, sous un crachin qui griffe les visages, Richard Ferrand sort enfin de son local de campagne niché sur les hauteurs de Chateaulin (Finistère) pour annoncer le verdict. Mine grave, il interrompt les premières questions qui fusent : « Attendez, c'est moi qui commence et qui finis. » Puis, il démarre d'un ton monocorde : « J'ai pris acte des résultats indiquant que les électeurs et électrices de la 6^e circonscription du Finistère ont choisi d'élire députée ma concurrente. Je veux remercier celles et ceux qui se sont portés sur mon nom. Je tiens à féliciter celle qui a remporté l'élection ce soir et forme pour elle, pour la France et pour le territoire des vœux de plein succès. » Après quarante-trois secondes d'intervention, il tourne les talons sans détailler les raisons de sa défaite ni s'exprimer sur son avenir. Lui qui se préparait à reprendre sa place au perchoir de l'Assemblée nationale tombe de haut.

A quelques pas de là, dans une salle municipale, Mélanie Thomin savoure sa victoire obtenue grâce à 50,85 % des suffrages. Elle compte plus de 800 voix d'avance sur Richard Ferrand. Visage tendu, mains tremblantes, la socialiste lit un texte pour décrire son envie de travailler sur les problématiques liées à la ruralité, au grand âge, au changement climatique...

« Je perçois le caractère symbolique de ma victoire »

MÉLANIE THOMIN
députée (Nupes) du Finistère

puis remercie ceux qui l'ont soutenue durant cette campagne express. Avant la naissance de la Nupes, elle n'avait pas imaginé défier Richard Ferrand, « ce colosse aux pieds d'argile ». Finalement, elle a été propulsée candidate.

Peu croyaient en ses chances. Après un début de campagne poussif, elle a finalement réussi à tenir tête au président de l'Assemblée. Dans un duel de second tour qui a pris des tournures de référendum pour ou contre Richard Ferrand, Mélanie Thomin a comblé son retard en profitant de la défiance à l'égard d'Emmanuel Macron exprimée dans cette Bretagne intérieure où les salaires sont les plus modestes de la région et où les habitants ne peuvent vivre sans automobile.

Défaite amère

A défaut d'avoir pu compter sur un sursaut de la participation (54,94 %), la socialiste a converti une partie de l'électorat du Rassemblement national (RN) qui représentait 14,51 % des suffrages du premier tour. Richard Ferrand, ce socialiste devenu l'architecte d'En marche ! en 2016, n'a, quant à lui, pas reçu le soutien entier des électeurs de droite dont il avait besoin pour s'imposer. « Les habitants de la 6^e circonscription du Finistère ont envoyé un message clair à Emmanuel Macron en sortant du jeu politique Richard Ferrand. Ils veulent une politique fidèle à des valeurs de justice sociale. Ils m'ont aussi élue parce que je leur ressemble », martèle Mélanie Thomin que son entourage n'a eu de cesse de présenter en candidate anti-Richard Ferrand.

Professeure de français de 38 ans ayant continué d'enseigner durant la campagne, elle a poursuivi sa mission de conseillère

municipale du village de Hanvec. Enceinte de six mois, cette femme réservée mais pugnace a gagné grâce à sa capacité à mobiliser les militants des autres forces politiques de la Nupes décidés à faire « tomber le président de l'Assemblée de son perchoir ».

La défaite est d'autant plus amère pour Richard Ferrand que la majorité des députés sortants bretons qu'il chaperonnait jusqu'alors ont été réélus. Dans la péninsule découpée en 27 circonscriptions, 17 candidats de la majorité présidentielle ont gagné dimanche. Ils étaient 24 en 2017. Parmi les parlementaires ayant perdu leur mandat : Florian Bachelier, l'autre figure du macronisme breton. Proche de Richard Ferrand et premier questeur de l'Assemblée nationale, le clivant édile rennais a été battu par Mic-

kaël Bouloux (PS-Nupes). A défaut d'avoir provoqué un raz-de-marée rose en Bretagne, la Nupes a provoqué un tremblement de terre dans le camp macroniste en déboulonnant ses figures de proue. « Bien évidemment, je perçois le caractère symbolique de ma victoire. D'expérience, je sais que l'on s'appuie sur ce type d'exemple pour re-

construire un élan politique. Cependant, je tiens avant tout à être la députée de mon territoire », tempore Mélanie Thomin.

Dans le camp breton de la majorité présidentielle, on observe le vide laissé après la défaite de Richard Ferrand. « La Bretagne reste un bastion pour le chef de l'Etat. Nous devons affronter une restruc-

turation ici comme à l'Assemblée nationale. En Bretagne, nous réussons à rester forts en travaillant de manière transpartisane avec tous les élus locaux et en défendant de concert les intérêts de la région à Paris », insiste Jean-Charles Larssonneur, député sortant de Brest réélu mais candidat dissident d'Ensemble ! M. Ferrand avait réservé cette circonscription brestoise à un autre candidat éliminé dès le premier tour. Cette défaite ressemblait à la première déconvenue de ces législatives pour Richard Ferrand. De quoi sera désormais fait son avenir ? En mars, le fidèle lieutenant de M. Macron expliquait au Monde qu'il n'écarterait pas l'idée de reprendre sa vie de père de famille si les électeurs de sa circonscription ne lui renouelaient pas leur confiance. ■

BENJAMIN KELTZ

Un revers cinglant pour Florian Bachelier

Le premier questeur de l'Assemblée nationale, Florian Bachelier, a subi un revers cinglant dans la 8^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, dimanche 19 juin. Arrivé en seconde position au premier tour, derrière le candidat de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), le député de la majorité n'a pas rattrapé son retard en rassemblant seulement 42,03 % des voix. Il doit laisser sa place à son adversaire, Mickaël Bouloux (57,97 %). Ce dernier, ingénieur et maire socialiste de la commune du Rheu, à l'ouest de Rennes, fait son entrée au Palais-Bourbon après un exploit face à une personnalité clivante de la majorité.

Guerini réélu sur le fil à Paris

PENDANT PLUS DE DEUX HEURES, l'atmosphère a été tendue dans le bistro du 17^e arrondissement de Paris où Stanislas Guerini avait donné rendez-vous à ses soutiens, dimanche 19 juin. Voire carrément irrespirable pour ses proches, lorsque les premières remontées de bureaux de vote de la 3^e circonscription de Paris le donnaient perdant. Le délégué de la République en marche (LRM) a finalement été réélu de justesse, totalisant 51 % des voix, face à sa concurrente de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), Léa Balage El Mariky.

S'il est parvenu à rattraper les six points de retard qu'il avait au soir du premier tour, sa réélection est beaucoup moins flamboyante qu'en 2017 où il avait totalisé 65,5 % des voix face à Valérie Nahmias, candidate UDI. Cette fois-ci, seulement 769 voix permettent au candidat de la coalition présidentielle Ensemble ! de rester ministre de la transformation et de la fonction publiques. Car le proche d'Emmanuel Macron jouait gros : son poste au gouvernement en cas de défaite, en vertu de la règle fixée par le chef de l'Etat depuis 2017. Après avoir passé une partie de la soirée à l'Élysée, le chef du parti présidentiel s'est rendu à son quartier général pour revendiquer la victoire, aux alentours de 22h20.

Largement embrassé et félicité par ses soutiens, M. Guerini a pris le micro pour célébrer le fait que sa suppléante, l'avocate Caroline Yadan, siégera à l'Assemblée nationale. Il a eu un mot pour « tous les candidats de la majorité, y compris pour [les] battus ». Lui qui pariait sur une majorité absolue pour LRM a été contraint de constater que la coalition présidentielle ne disposera que d'une « majorité relative à l'Assemblée nationale », appelant les élus macronistes à « l'humilité et la lucidité ». « Nous agissons en conscience, en sachant que les extrêmes sont très hauts dans notre pays. J'ai vu le doute, nous allons aller plus fort sur la transition écologique », a encore promis M. Guerini. Il a, enfin, confié son « émotion et [sa] tristesse pour les grandes figures de la majorité qui n'ont pas gagné », dimanche. ■

BRICE LAEMLE



Partenaire
d'1 association sur 4,*
le Crédit Mutuel
agit concrètement
pour le monde
associatif.

Que votre association soit petite ou grande, locale ou nationale, culturelle ou sportive, sociale ou de solidarité, le Crédit Mutuel vous accompagne.

Crédit Mutuel

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,3 millions de clients-sociétaires.

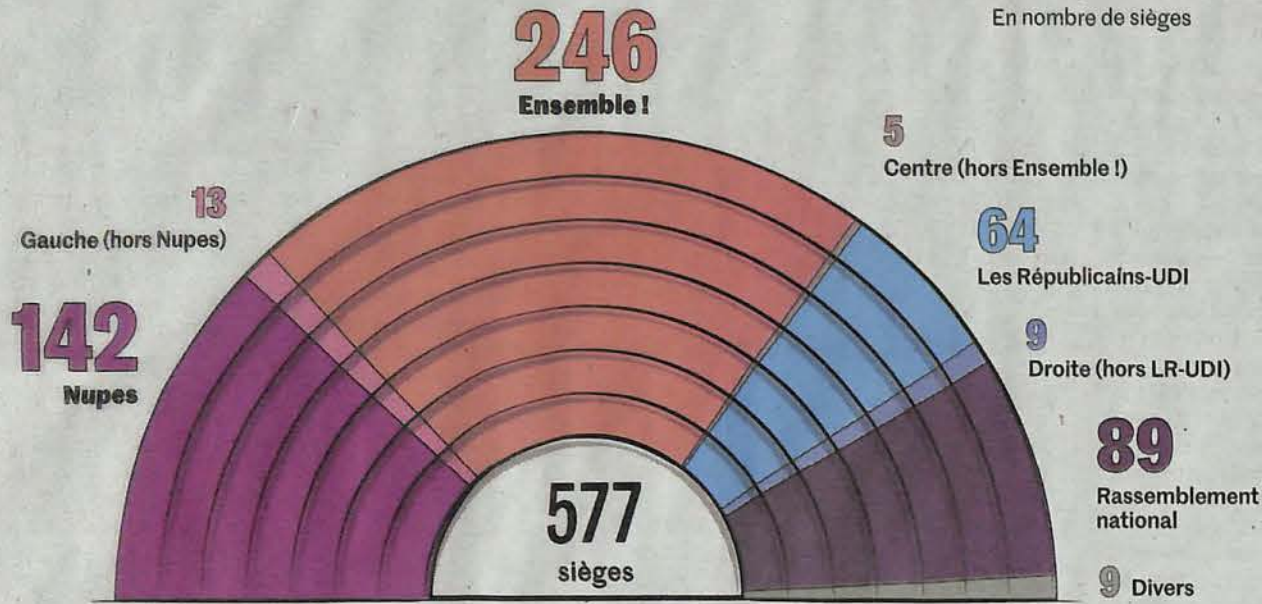
* Source : Enquête 2017 - mesure quinquennale - Centre d'Economie de la Sorbonne - Centre de Recherche sur les Associations - Viviane Tchernogog - Mesure en nombre d'associations, en banque principale. Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 46, rue du Bastion - 75017 Paris.

Une Assemblée inédite sous la V^e République

L'Hémicycle va incarner la complexité d'un paysage politique fragmenté comme rarement depuis 1958

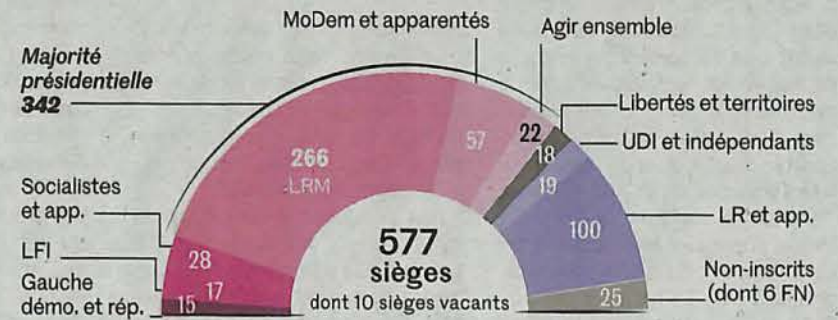
La nouvelle Assemblée nationale

En nombre de sièges



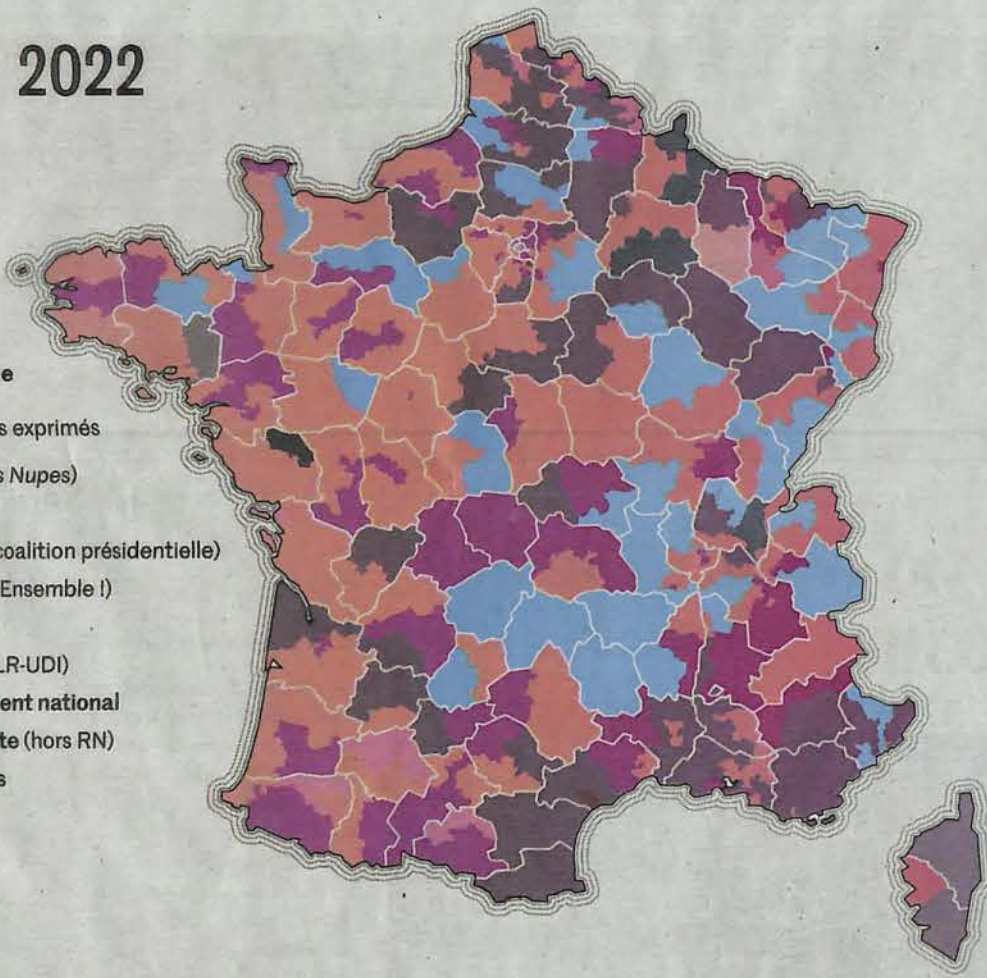
L'Assemblée nationale sortante

En juin 2022, par groupe

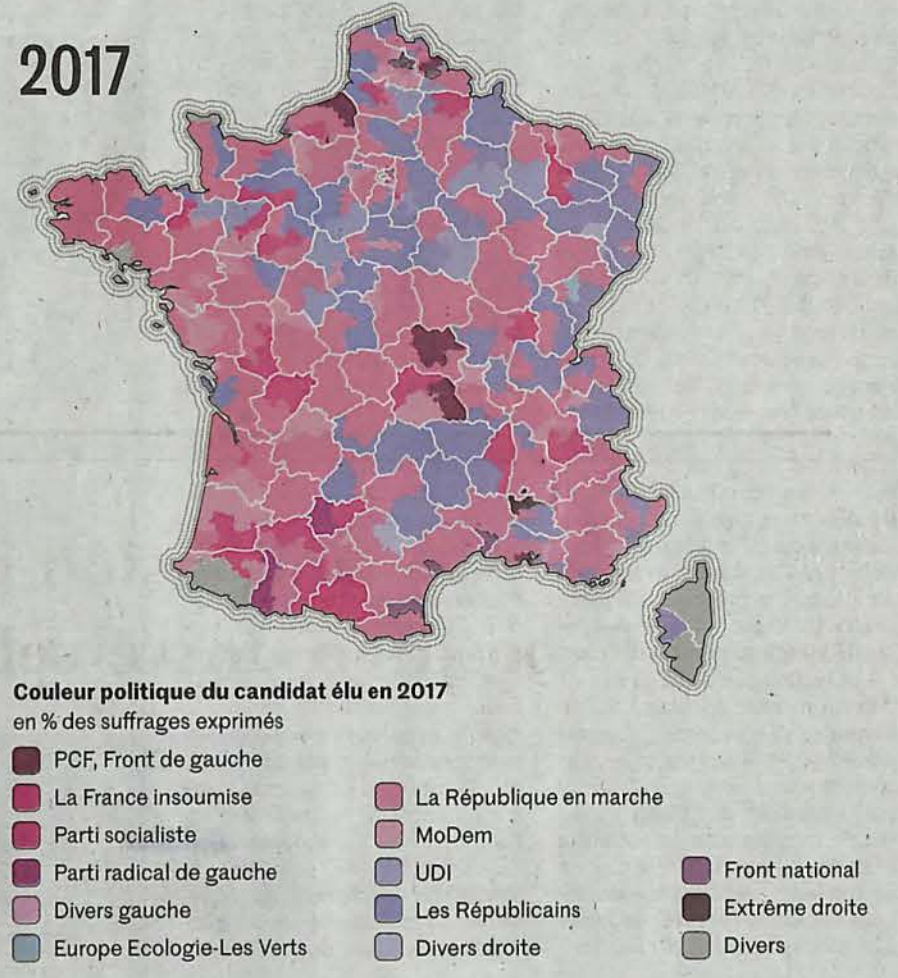


Les députés élus dans leur circonscription

2022

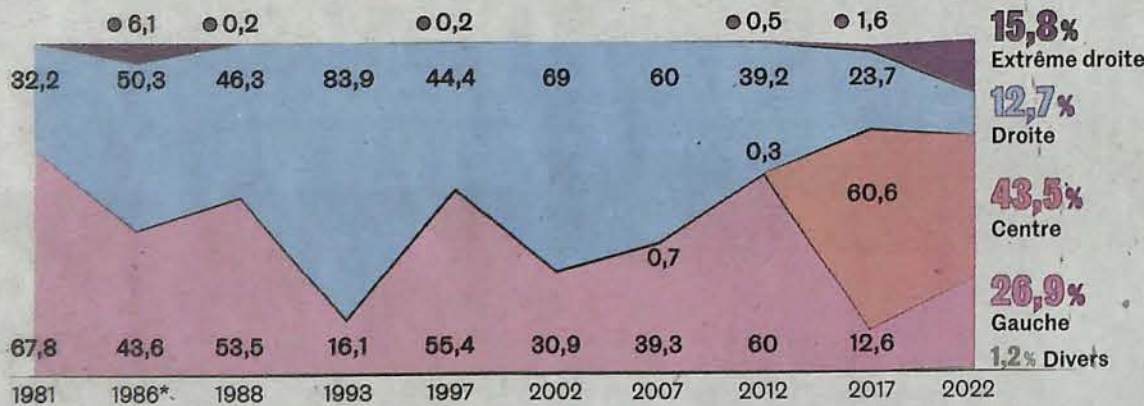


2017



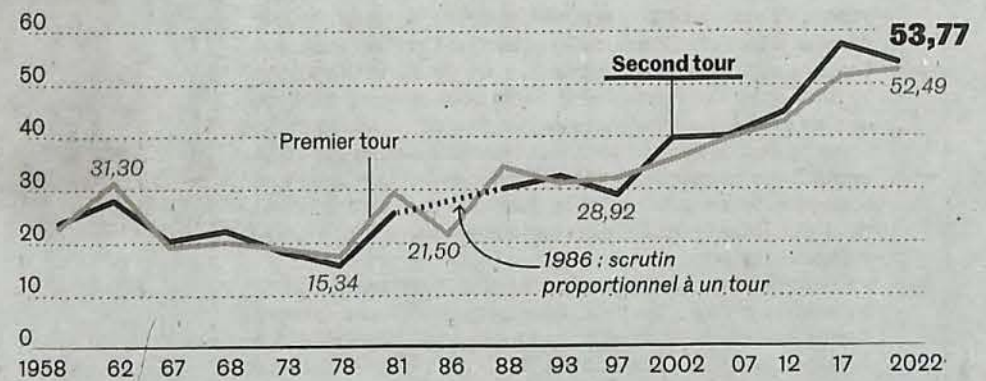
L'évolution des rapports de force depuis 1981

En % des sièges



Evolution du taux d'abstention

au premier et au second tour des élections législatives depuis 1958, en % des inscrits



Les résultats du second tour

| | MÉTROPOLE | | | OUTRE-MER | | | FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER | | | TOTAL | | |
|----------------|------------|-----------|-----------|------------|-----------|--------|------------------------|----------|---------|---------|-----------|--------|
| | Inscrits | Voix | Exprimés | Voix | Exprimés | % | Voix | Exprimés | % | Voix | Exprimés | % |
| Inscrits | 45 182 268 | 1 960 066 | 1 447 026 | 48 589 360 | - | - | 11 229 | 1 700 | 0,05% | 11 229 | 0,05% | |
| Votants | 21 398 632 | 707 234 | 358 410 | 22 464 276 | 189 270 | 0,96% | 90 458 | 13 670 | 1,35% | 279 728 | 1,35% | |
| Abstention | 52,64% | 63,92% | 75,23% | 53,77% | 6 464 190 | 32,74% | 170 841 | 25,81% | 137 749 | 40,20% | 6 772 780 | 32,64% |
| Blancs ou nuls | 7,74% | 6,41% | 4,4% | 7,64% | 7 699 224 | 39% | 133 548 | 20,18% | 181 581 | 53% | 8 014 353 | 38,63% |
| Exprimés | 19 742 906 | 661 928 | 342 636 | 20 747 470 | 64 654 | 0,33% | 53 278 | 8,05% | 14 836 | 4,33% | 132 768 | 0,64% |
| | | | | | 1 469 243 | 7,44% | 31 613 | 4,78% | 8 470 | 2,47% | 1 509 326 | 7,27% |
| | | | | | 138 572 | 0,70% | 54 339 | 8,21% | - | - | 192 911 | 0,93% |
| | | | | | 3 578 072 | 18,12% | 11 393 | 1,72% | - | - | 3 589 465 | 17,30% |
| | | | | | 45 561 | 0,23% | - | - | - | - | 45 561 | 0,22% |
| | | | | | 94 120 | 0,48% | 93 893 | 14,18% | - | - | 188 013 | 0,91% |
| | | | | | - | - | 11 336 | 1,71% | - | - | 11 336 | 0,05% |

* Pas de second tour, scrutin à la proportionnelle

Résultats à 5 heures

Infographie Le Monde

Sources : Assemblée nationale ; ministère de l'intérieur ; Le Monde

L'abstention reste le premier « parti » de France

Avec 46,23 %, la participation est au plus bas au second tour des législatives, pour une Assemblée remaniée

Comme en 2017, l'abstention confirme son rang de vainqueur des élections législatives. Avant même les multiples déconvenues de la coalition comme le triomphe surprise du Rassemblement national (RN) et la percée en demi-teinte de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), la participation, qui s'élève au second tour à 46,23 % des inscrits, continue d'obérer scrutin après scrutin la portée de ces élections pourtant déterminantes pour la politique nationale.

L'abstention a aussi ses zones de confort, ses réservoirs de voix et ses profils de votants. C'est presque une habitude mais les territoires d'outre-mer Saint-Barthélemy, le département où on a le moins voté au second tour avec 75,44 % d'abstention. En métropole, c'est le département de la Seine-Saint-Denis qui a une fois de plus déserté les urnes avec 63,39 % d'abstention. La Lozère, un des départements les plus ancrés dans sa tradition civique, arrive à abaisser la tendance avec une abstention qui plafonne à 40,78 %. Dans l'archipel de Wallis-et-Futuna, l'abstention n'atteint que 21,54 % des inscrits.

Les élections législatives de 2017 avaient entraîné un renouvellement sans précédent de l'Hémicycle. Pas moins de 434 nouveaux élus avaient fait leur entrée au Palais-Bourbon. Le brassage est de moindre ampleur à l'issue de ce

scrutin mais se situe néanmoins dans les hautes eaux puisque ce sont 302 nouveaux visages avec lesquels les agents de l'Assemblée nationale – et les journalistes parlementaires – vont devoir apprendre à se familiariser.

Logique du vote utile

Le plus gros contingent de ces néophytes est fourni par le RN, qui en compte 84, pour un total de 89 élus. La France insoumise (LFI) est la deuxième pourvoyeuse, avec 62 nouveaux entrants pour un total de 75 élus. Nombre de primocandidats avaient été investis par La République en marche (LRM) : 47 d'entre eux vont pouvoir, dès lundi 20 juin, prendre possession de la mallette contenant les insignes de leur fonction. Ils rejoignent ainsi leurs 107 collègues réélus.

A l'inverse 99 députés sortants se représentant ont été battus. Le plus grand nombre se trouve chez LRM, dont 73 sortants ont perdu. De même que 9 représentants du MoDem et 5 sortants investis sous les couleurs d'Horizons. Au total, 87 députés de la majorité présidentielle n'ont pas été reconduits. Bien que LR ait fortement bénéficié de l'implantation territoriale de ses candidats, 7 d'entre eux passent quand même à la trappe. A noter que, pour onze de ces sortants non réélus, le résultat s'est joué à moins de 1 point des suffrages et, pour seize autres, à moins

Les élections de 2017 avaient entraîné un renouvellement sans précédent de l'Hémicycle. 434 nouveaux élus avaient fait leur entrée

de 2 points. De faibles écarts de voix qui pourraient entraîner un nombre significatif de recours.

L'entre-deux-tours de ces législatives a été happé, là encore, par la logique du vote utile. Les consignes de vote divergentes des partis appelant à faire barrage tantôt à l'extrême droite tantôt à la gauche radicale, tantôt à la majorité présidentielle parfois mises sur un pied d'égalité par le RN comme par Ensemble ! ont sûrement influé dans les derniers jours de la campagne.

Le front anti-Macron a supplanté le front républicain, comme en témoignent les 62 duels perdus par les candidats de la coalition présidentielle au profit du RN. Dans les 62 duels Nupes-RN, la gauche ne perd que trois batailles électorales au profit de l'extrême droite. La Nupes et le RN, à cet égard, apparaissent comme les grands bénéficiaires d'une coagulation des votes de rejet du président de la République, quel qu'en soit le vecteur, à l'image de ce que préfigurait le vote des outre-mer à l'élection présidentielle, basculant indifféremment de Jean-Luc Mélenchon au premier tour à Marine Le Pen au second.

La majorité présidentielle ressort considérablement affaiblie de ce choc électoral. En premier lieu, LRM, qui passe de 314 députés élus en 2017 à 154 cinq ans plus tard, soit une diminution de plus de moitié, qui aura aussi des conséquences pour ses finances. L'alliance de la

gauche au sein de la Nupes lui a été en partie fatale. Ce sont 82 circonscriptions qui sont arrachées à la majorité par la Nupes dans les 278 duels qui les opposaient au second tour. Seules sept circonscriptions ont basculé en sens inverse. Un rapport de force défavorable dans le sens inverse : sept circonscriptions

La coalition présidentielle parvient à reprendre 48 circonscriptions à la droite parlementaire (LR-UDI). Le mouvement inverse permet à 11 députés LR de reconquérir sur des candidats Ensemble ! les circonscriptions dans lesquelles ils s'étaient présentés. Dans leurs 29 duels avec l'extrême droite au second tour, les candidats de LR en ont perdu 18. Le gain de la circonscription de Saint-Pierre-et-Miquelon par la droite sur la gauche apparaît ainsi presque anecdotique.

Le second tour des élections législatives a en partie épargné le gouvernement d'Elisabeth Borne,

à commencer par la première ministre, élue dans la 6^e circonscription du Calvados. Il enregistre néanmoins trois défaites très symboliques. Sur les trente et un ministres passés et actuels d'Emmanuel Macron candidats aux législatives, treize jouaient leurs postes dans ces élections. Trois ministres ont été balayés soit dans des duels avec la Nupes, soit avec le RN. C'est le cas pour Brigitte Bourguignon, ministre de la santé qui, dans le Pas-de-Calais, est battue par une candidate d'extrême droite.

Justine Benin, secrétaire d'Etat à la mer, qui se présentait à la Guadeloupe, a été le premier revers électoral annoncé de ce second tour. Enfin, Amélie de Montchalin, la ministre de la transition écologique, doit renoncer à ses fonctions après sa défaite face à Jérôme Guedj (PS-Nupes). A contrario, Gabriel Attal s'en sort haut la main dans les Hauts-de-Seine, comme son collègue de l'intérieur Gérard Darmanin dans la 10^e circonscription du Nord. Il y a ceux aussi qui sauvent leur peau de très peu. Comme le ministre des affaires européennes Clément Beaune, dans la 7^e circonscription de Paris et le ministre de la transformation publique, Stanislas Guerini dans la 3^e circonscription de Paris, tous deux confrontés à des candidates de la Nupes. ■

MARIAMA DARAME
ET PATRICK ROGER

Le front anti-Macron a supplanté le front républicain, en témoignent les 62 duels perdus par Ensemble ! face au RN



Le RN se réjouit d'un « tsunami » inespéré

L'extrême droite envoie 89 députés au Palais-Bourbon, près de trois fois plus qu'en 1986

Historique. Un seul mot, répété jusqu'à l'ivresse, suffisait aux élus du Rassemblement national (RN), dans la soirée du dimanche 19 juin, à dire l'ampleur du succès remporté par le parti de Marine Le Pen. L'extrême droite obtient non seulement un groupe parlementaire, qui lui confère des moyens et une visibilité accrus, mais elle envoie à l'Assemblée nationale 89 députés, près de trois fois plus que les 35 députés du Front national élus à la proportionnelle en 1986.

« Le peuple s'est exprimé, a savouré Marine Le Pen, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Surmontant l'obstacle d'un mode de scrutin particulièrement injuste et inadapté aux valeurs de notre temps, il a décidé d'envoyer un très puissant groupe de députés Rassemblement national à l'Assemblée... qui devient ainsi un peu plus nationale... » La députée du Pas-de-Calais, réélue à 61,03 % des voix, s'est félicitée d'avoir à mener le groupe « de très loin le plus nombreux de l'histoire de notre famille politique ».

Même au sein du parti, pourtant, personne ne réalise réelle-

Cantonné au Nord sous la précédente législature, le RN réalise le « grand chelem » dans plusieurs départements

ment ce qu'il se passe. « On ne l'avait pas vu venir, c'est un tsunami », s'épouvent Gilles Pennelle, responsable de la mobilisation au RN, aux alentours de 22 heures. « On ne s'attendait pas à ce qu'il y en ait autant, et il en tombe encore ! », abonde Alexandre Loubet, chef de la communication du RN, élu député de la Moselle. Mais on sentait le ras-le-bol et la volonté de revanche sur l'élection présidentielle. »

Cantonné au Nord sous la précédente législature, le RN réalise le « grand chelem » dans plusieurs départements : en Haute-Marne, en Haute-Saône, dans l'Aude ou encore dans les Pyrénées-Orientales. Dans l'Eure, quatre candidats

de RN sur cinq circonscriptions ont décroché leur mandat. Même dans l'Ouest, terre historiquement vierge du vote d'extrême droite, deux députés du RN ont été élus en Gironde. Le parti d'extrême droite se renforce également dans le pourtour méditerranéen.

Oxygène financier

Dans le détail, les députés sortants Sébastien Chenu dans le Nord (57,15 %) et Bruno Bilde dans le Pas-de-Calais (56,3 %) ont été réélus. Nombre des plus proches de Marine Le Pen ont largement conquis leur circonscription, parmi lesquels Jean-Philippe Tanguy dans la Somme (54,59 %), Caroline Parmentier dans le Pas-de-Calais (53,31 %) ou Franck Allisio dans les Bouches-du-Rhône. De manière inédite, le RN propulse des femmes dans la lumière du Palais-Bourbon, dont Florence Goulet (Meuse, 53,5 %), Hélène Laporte et Annick Cousin (Lot-et-Garonne, 39,44 % et 56,97 %), Yaël Ménache (Somme, 60,79 %) ou Julie Lechantoux (Var, 55,98 %). Comme pour atteindre une barre symbolique, l'état-major ajoute aux « 89 » Nicolas Dupont-Aignan, réélu député de l'Essonne (57,26 %), après le

geste de Marine Le Pen de ne pas envoyer de candidat RN face à lui, manière de remercier son ancien allié d'avoir appelé à voter pour elle à la présidentielle.

Les dirigeants du RN voient dans ce succès une preuve supplémentaire, de la « normalisation » du parti d'extrême droite. « Dans le cadre d'un scrutin qui nous est a priori défavorable, les digues sautent », s'enthousiasme Gilles Pennelle. « La gauche n'a pas joué le front républicain et les nôtres ont voté massivement, à Perpignan et à Cerdagne, dans la vallée de Capestex », illustre Louis Aliot, qui en déduit : « Le plafond

de verre a été brisé, on s'installe, on entre dans la normalité. » Ces brèches s'observent dans les reports de voix. Dans les duels entre la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) et le RN, 72 % des électeurs de la coalition Ensemble ! ne se sont pas déplacés, selon Ipsos-Sopra Steria.

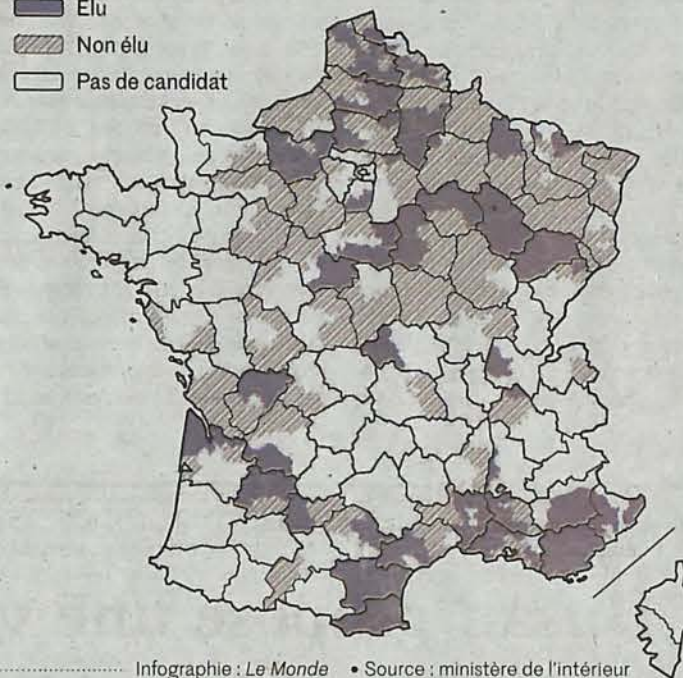
Cette « normalité » pourrait se révéler dans les prochains mois. Les élus marins misent sur l'éclatement de la coalition Nupes pour devenir la première opposition à la majorité présidentielle. Et le RN joue le même refrain vers la droite. En cas de coalition de tout ou partie du groupe Les Républicains avec Ensemble !, Marine Le Pen se revendiquerait comme la cheffe de file de l'opposition « ferme, c'est-à-dire sans connivence », à la droite d'Emmanuel Macron. L'objectif, à terme, n'est autre que de « remplacer Les Républicains », comme le formule Louis Aliot.

Cette percée offre enfin au parti surendetté de l'oxygène financier. Avec ses résultats au premier tour et 89 députés élus au second, il pourra compter sur quelque

89 députés élus sur 208 candidats

Les candidats du Rassemblement national présents au second tour

■ Elu
 ■ Non élu
 □ Pas de candidat



Infographie : Le Monde • Source : ministère de l'Intérieur

10,3 millions d'euros de subvention publique annuelle. De quoi rembourser le prêt russe, dont l'échéance avait été renégociée jusqu'en 2028, et alléger le fardeau de Jordan Bardella, président par intérim pressenti pour prendre les rênes du RN. Ce dernier devra néanmoins faire avec un contre-poids de taille au Parlement et le leadership réaffirmé de sa patronne. « Ils avaient tous la tête de Marine sur leurs affiches, c'est sa victoire à elle. Il n'y a plus aucune raison à ce qu'elle parte », enfonce Louis Aliot, préfigurant d'après batailles internes.

Dimanche, dans la soirée, Marine Le Pen a appelé son père. Une

fois n'est pas coutume, Jean-Marie Le Pen l'a félicitée pour « ce grand succès électoral » et « une étape » prometteuse pour l'avenir. « La dissolution est inéluctable, tôt ou tard, puisque Emmanuel Macron n'a pas de majorité, glisse le cofondateur du Front national. Et, à ce moment-là, le RN va recueillir une reconnaissance à la mesure de ses ambitions légitimes... » Le patriarche élu pour la première fois à l'Assemblée en 1956 rappelle malicieusement que le parti lepéniste a bientôt 50 ans, et que ce succès est « le fruit d'un travail de plusieurs décennies ». Il n'est pas allé jusqu'à dire « historique ». ■

IVANNE TRIPPENBACH

Marine Le Pen aux prises avec son nouveau groupe parlementaire

La cheffe de file du RN à l'Assemblée nationale va devoir gérer une importante délégation d'élus, largement novices

Le plus dur commence, ou presque. Bien que loin derrière Ensemble ! (246 sièges) et la Nupes (142), la députée RN du Pas-de-Calais, Marine Le Pen, remporte un succès sans précédent à l'issue du second tour des législatives et s'apprête à présider un groupe pléthorique de 89 élus à l'Assemblée. Des urnes est né l'espoir d'un nouvel élan dans le camp nationaliste, mais aussi des incertitudes en plein tournant dans l'évolution du parti d'extrême droite.

Sa leader avait plus que jamais épousé l'esprit monarchiste de la V^e République pour 2022. Au point qu'elle se disait convaincue que le « fait majoritaire » offrirait à Emmanuel Macron sa majorité absolue. Désormais, la députée du Pas-de-Calais va devoir développer

une culture parlementaire nouvelle au RN, mais sans coups médiatiques à la manière des « insoumis », qu'elle moque comme « la culture du paquet de nouilles », en référence à l'action symbolique des députés LFI, en juillet 2017, contre la baisse des APL.

Marine Le Pen a assuré jeudi au Monde vouloir s'illustrer par un travail de fond, jusqu'à voter les mesures qu'elle estime aller dans le bon sens. « Nous incarnerons une opposition ferme, c'est-à-dire sans connivence, mais une opposition responsable, c'est-à-dire respectueuse des institutions, et toujours constructive », a-t-elle projeté dimanche soir. Une promesse qui contraste avec sa campagne d'entre-deux-tours, qui diabolisait la coalition présidentielle comme une source de « danger très lourd »

pour le pays, et qui connaîtra l'un de ses premiers tests avec le projet de loi sur le pouvoir d'achat.

L'ambition implique un bond en avant : sous la législature précédente, les députés du RN étaient moins actifs que les autres (non inscrits ou membres d'un groupe politique). Selon le collectif Regards citoyens, Marine Le Pen était intervenue 137 fois en commission, contre en moyenne 833 fois pour un député LFI. Les élus RN pointaient deux fois moins en commission qu'un député LRM. Sa délégation privilégiait certes les propositions de loi et les questions écrites, mais se montrait en retrait, convaincue que le combat ne se jouait pas à l'Assemblée. Au point de perdre Gilbert Collard, député RN du Gard, qui confiait son blues à mi-mandat : « Au Parle-

ment, je m'emmerde. » L'enjeu pour M^{me} Le Pen sera donc de maintenir la cohésion de groupe... voire de la renforcer.

Formation express

Dimanche, elle déclarait vouloir « associer tous les élus et mouvements politiques qui souhaitent avec nous participer au redressement du pays ». Son entourage cite Nicolas Dupont-Aignan et Emmanuelle Ménard. Mais sa délégation devra faire coexister diverses sensibilités nationalistes, du catholique libéral-conservateur Hervé de Lépinay, friand des messes en latin, dans le Sud, au plus social Bruno Bilde, méfiant envers les « cathos tradis », dans le Nord. Certains élus identifiés comme « braillards » rendent la discipline collective aléatoire. Le porte-pa-

role Julien Odoul, qui avait malmené une mère voilée au conseil régional, devient député de l'Yonne. A l'inverse, de nombreux novices en politique font leur entrée au Palais-Bourbon. « Les nouveaux visages que vous allez découvrir, des visages rayonnants d'enthousiasme et de vie, sont l'avant-garde de cette nouvelle élite politique qui prendra la responsabilité du pays lorsque l'aventure Macron aura pris fin », a lancé Marine Le Pen. Beaucoup de députés RN ne se connaissent pas et n'ont jamais entendu les noms de certains de leurs collègues.

Symbole d'un dégagisme bénéficiant à ces « inconnus », Christine Engrand, directrice commerciale de 67 ans, a ravi la 6^e circonscription du Pas-de-Calais à Brigitte Bourguignon, députée

sortante et ministre de la santé, qui devra démissionner. Dans la 1^{re} circonscription de l'Eure, où était élu Bruno Le Maire, la candidate du RN Christine Loir bat l'expulsiée du ministre de l'économie, Séverine Gipson. « Je ne m'y attendais pas », s'est étonnée la nouvelle députée RN, qui se voyait « plutôt perdante ». Dans l'urgence, le parti tiendra un comité de direction lundi après-midi et réunira les nouveaux élus pour une formation express au fonctionnement du Parlement. « On va commencer à organiser le groupe et nos premières prises de position, s'impatiente Alexandre Loubet, nouveau député de Moselle. Conscient, au RN, que Marine Le Pen ne serait pas fière de chapeauter des amateurs. ■

I. T.

A Hénin-Beaumont, les militants triomphent

Réélue dans le Pas-de-Calais, la patronne du RN s'apprête à diriger le groupe de 89 députés d'extrême droite

HÉNIN-BEAUMONT (PAS-DE-CALAIS) - envoyé spécial

Il y a eu un moment de flottement, puis franchement de stupeur. Que Marine Le Pen ait été réélue, même à 61,03 %, au second tour des législatives, les militants d'Hénin-Beaumont n'en doutaient pas, elle avait d'ailleurs failli passer au premier tour, avec 53,96 % des voix, s'il y avait eu plus de votants, et sa victoire aurait déjà suffi à leur bonheur. Mais là... quarante-vingt-neuf députés! Des gens dont on n'a jamais entendu parler dans la région, mais ce n'est pas grave. « C'est inouï! Enfin! On n'attendait que ça! », explose de bonheur Sylvie Foulon-Regnier, une militante qui danse avec un drapeau tricolore roulé sous le bras. Elle se dit « militante depuis sa

naissance ». Elle exagère, signale un voisin. « Ben non, dit la dame. Mon père était déjà là-dedans. »

« Vas-y Marine, c'est bon »

Ils sont près de 150 à être venus écouter la patronne dans un grand hangar, le boulodrome de la ville, interdit pour l'occasion aux habitués de « la boule beaumontoise » - 44 coupes, quand même -, et habillé rapidement par une estrade, deux photos, un drapeau, et dix rangées de chaises. Le Rassemblement national (RN), dans les Hauts-de-France, a un petit faible pour les terrains de boules; lors du premier tour, Marine Le Pen avait fait sa déclaration sur le terrain d'un foyer du troisième âge.

On a installé un grand écran qui diffuse la soirée électorale, mais que personne n'écoute - d'ailleurs, il n'y a pas le son; la sono diffuse

Les Lacs du Connemara ou du Johnny. Et à 20 heures précises, toute la salle hurle en découvrant que la majorité n'a plus la majorité, on s'embrasse, on crie « Macron démission! » puis « Marine! Marine! » Depuis une heure, Mathilde Androuët, députée européenne RN, s'accroche à son téléphone à la porte du hangar. Elle sait depuis déjà un moment. Marine Le Pen a écrit à 19h19, sur la boucle WhatsApp des cadres du parti: « Vous n'imaginez pas l'émotion qui m'entreint ce soir. » Puis quand tombent les résultats d'Edwige Diaz, élue en Gironde, Julie Lechanteux, dans le Var, Caroline Parmentier, à Béthune... « Bravo les filles! »

« J'ai tellement de joie, dit Mathilde Androuët. Déjà, j'étais très heureuse du premier tour. Médiatiquement, il n'y en avait que pour la Nupes, et finalement, on était là,

« On voit des élus apparaître que nous-même, on ne connaît pas très bien »

MATHILDE ANDROUËT
députée européenne RN

bien présent, dans des coins improbables, et c'est une perspective absolument génialissime. On voit des élus apparaître que nous-même, en interne, on ne connaît pas très bien. Voilà, ça va devenir des députés. C'est absolument génial. » On met le son de la télé quand parle Jordan Bardella, on le coupe quand c'est n'importe qui d'autre - ici, tout le monde préfère reprendre, en chœur, la chanson de Franky Vin-

cent, « Vas-y Marine, c'est bon... Vas-y Marine, c'est bon, bon, bon. »

Les cadres locaux n'en reviennent pas. « C'est incroyable, glisse l'un d'eux. Si on avait eu déjà quinze députés et qu'on faisait un groupe, c'était déjà pas mal. » Lorsque arrive Marine Le Pen, la cohue est indescriptible. Bruno Bilde, lui aussi réélu dans le Pas-de-Calais avec 56,3 % des voix, installe son discours sur le pupitre, elle le lit pendant trois minutes et quarante secondes devant son suppléant et maire de la ville, Steeve Briois, rouge de plaisir. Après une Marseillaise aussi fausse qu'enthousiaste, la patronne du RN s'éclipse une heure dans une petite salle privatisée du boulodrome.

Bruno Bilde, en bras de chemise, se félicite d'« une superbe victoire, une éclatante victoire ». Il connaît déjà bien le Palais-Bourbon, et sa

vie va changer, désormais. « Un exemple: on avait droit de poser une question par an au gouvernement. J'en ai posé quatre. Avec un groupe de près de 90 députés, on va pouvoir, chaque mercredi, en poser trois ou quatre. Et ça, ça change évidemment tout. »

Marine Le Pen, radiieuse, est revenue embrasser des militants, et savoure son triomphe. « On a été un peu raillés pendant cette campagne des législatives. On nous expliquait comment faire campagne. Alors qu'on va avoir un groupe puissant à l'Assemblée nationale, qui va être plus nationale qu'elle ne l'était. » Une télé réclame trois mots à son attachée de presse, fraîchement élue à Béthune. « Je change de métier, rigole Caroline Parmentier. C'est moi qu'on interviewe. La vie est incroyable. » ■

FRANCK JOHANNÈS

Anaïs Sabatini, protégée de Louis Aliot, élue

L'extrême droite l'a emporté dans les quatre circonscriptions des Pyrénées-Orientales

PIA, PERPIGNAN (PYRÉNÉES-ORIENTALES) - envoyée spéciale

Il est 19h30 et les premières estimations tombent à la féderation du Rassemblement national (RN), à Perpignan. Les militants jubilent, déjà. Ils applaudissent et s'embrassent. Edouard, 82 ans, savoure la victoire de son parti. « Oh putain!... », lâche-t-il, les poings levés au ciel. Ici, l'extrême droite impose ses quatre candidates dans les quatre circonscriptions du département. « On en a rêvé, on l'a fait. C'est la fin du plafond de verre », se réjouit Louis Aliot, vice-président du RN et maire de la cité catalane. Dans la 2^e circonscription, l'avocate Anaïs Sabatini est élue confortablement avec 61,23 % des suffrages.

C'est Louis Aliot qui prend sous son aile cette inconnue dans le milieu politique, en 2020, avec un objectif en tête: ajouter l'ex-militante UMP (Union pour un mouvement populaire) à sa liste pour conquérir la ville de Perpignan. Une fois élu, l'édile lui attribue les délégations de la commande publique, de la jeunesse et des affaires publiques. En 2022, à 32 ans, elle est investie par le RN pour briguer la 2^e circonscription. Sur ce territoire hétérogène, qui englobe le quartier urbanisé du Haut Vernet, à Perpignan, l'arrière-pays viticole et les villes balnéaires, le parti d'extrême droite s'est enraciné. Au second tour de la présidentielle, il a récolté 65,56 % des voix à Saint-Paul-de-Fenouillet, 66 % des suffrages à Saint-Laurent-de-la-Salanque.

En début de matinée, dimanche, panier en osier en bandoulière, sourire aux lèvres, elle serre la main des assesseurs des bureaux de vote, avant de s'éclipser de la salle Jean-Jaurès, à Pia, une ville moyenne à la périphérie de Perpignan. « Même si je suis née ici, je suis un visage nouveau. Et il est important que je me présente », lâche-t-elle.

Masque bleu chirurgical sur la bouche, lunettes de soleil qui lui couvrent l'autre moitié de la figure, Rémy dépose son bulletin dans l'urne - celui de M^{me} Sabatini, indique-t-il. « Je ne la connais pas, mais avec Macron, il y a beaucoup d'aides-soignants sur le carreau », déplore le trentenaire.

« J'ai un collègue de 50 balais qui n'en peut déjà plus. Alors, la traite à 65 ans... », souffle-t-il.

Dans les rangs du RN, Anaïs Sabatini fait l'unanimité. Carla Muti, collaboratrice au sein du cabinet de M. Aliot, ne tarit pas d'éloges à son sujet. « Elle est sérieuse, dynamique et sympathique. Et, comme adjointe, elle est performante et assez irréprochable. » Un avis que ne partage pas Bruno Nougayrède, élu d'opposition (sans étiquette) qui côtoie la novice en politique lors des conseils municipaux. « Je n'ai pas grand-chose à dire la concernant. Car si je l'ai entendue parler trente secondes, c'est bien », raille-t-il.

« Jeune et malléable »

Catherine Pujol, la députée sortante de la deuxième circonscription, n'est pas indulgente avec la nouvelle députée. La suppléante de Louis Aliot aux législatives en 2017, qui lui succède en 2020 lorsqu'il abandonne son siège pour diriger la ville, était pressentie pour être candidate. Mais elle est écartée par le RN au profit de la jeune femme. Avec du recul, M^{me} Pujol voit dans ce « coup de couteau dans le dos » une manœuvre politique pour servir les ambitions de M. Aliot. « Anaïs est sa protégée. Elle est jeune, malléable et immature en politique, juge-t-elle. Le décideur local s'entoure de personnes qui ne lui font pas d'ombre, car il n'a qu'un seul objectif: prendre le leadership local, puis celui du parti, mener la liste aux prochaines européennes et se présenter à la prochaine élection présidentielle. »

Absente de Twitter, Anaïs Sabatini a créé une page sur Facebook le 16 mai pour évoquer succinctement ses thématiques de campagne, s'alignant, sans surprise, sur celles de Marine Le Pen: pouvoir d'achat et sécurité. Mais la nouvelle députée veut imposer sa marque de fabrique. « L'un de mes premiers dossiers traités sera l'hôpital et la crise des urgences », assure-t-elle, au soir de sa victoire. « Dans son discours, on entend "Y'a qu'à" et "faut qu'on". C'est extrêmement léger. Ça va être compliqué les cinq prochaines années », persifle Frédérique Lis, l'adversaire malheureuse de la coalition présidentielle. ■

AUDREY SOMMAZI

DÉTERMINÉS POUR CHANGER LA DONNE



« Notre objectif ? Rendre la mobilité électrique toujours plus durable. Et pour ça, on a trouvé une solution : recycler les métaux stratégiques des batteries usagées*. Ce qui permet d'en fabriquer de nouvelles en limitant les pollutions et l'utilisation de ressources naturelles. »

Fatima, Ingénieur développement procédés, sur le site de Cedilor, en France.

La transformation écologique, c'est notre raison d'être.



* Retrouvez nos actions en détail : www.veolia.com/recyclage-met-aux-strategiques.
** Nous sommes des Ressourcés. Crédit photo : Boby - FishEye. L'énergie est notre avenir, économisons-la!
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA - Capital social : 3 502 858 580 euros - RCS Paris n° 403 210 032 - 21, rue la Boétie, 75008 Paris.

#weare
RESSOURCÉS

Ressourcer le monde

VEOLIA

La percée en demi-teinte de la Nupes

Joie de la défaite infligée à LRM mais inquiétude face au RN, la gauche fêtait dimanche une semi-victoire

Jean-Luc Mélenchon ne sera donc pas premier ministre. Le second tour a pourtant consacré la victoire d'un de ses grands ressorts politiques, l'anti-macronisme. Mais le sentiment anti-Macron, dimanche 19 juin, n'a pas bénéficié qu'à la gauche, loin s'en faut. Avec 142 sièges, la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) entre en force à l'Assemblée nationale, même en manquant ses objectifs. La fête est toutefois gâchée par l'autre leçon du vote, la percée du Rassemblement national (RN, 89 sièges obtenus), qui supprime en effectifs La France insoumise (LFI) comme premier groupe d'opposition (75 sièges).

Côté réjouissances, la défaite des figures du camp présidentiel suscite pourtant un évident plaisir. Cris de joie au quartier général parisien à l'annonce de l'échec du président sortant du groupe La République en marche (LRM) à l'Assemblée nationale, Christophe Castaner, du président sortant du Palais-Bourbon, Richard Ferrand, de la ministre de la transition écologique, Amélie de Montchalin, balayés par des candidats Nupes. Jean-Luc Mélenchon ne veut pas « voir tout en noir », il entre en scène et décrit le verre à moitié plein. « C'est une situation totalement inattendue, absolument inouïe, la déroute du parti présidentiel est totale, lance-t-il un peu avant 21 heures. Quel bon débarras, après M. Blanquer éliminé dès le premier tour, de voir éjecter l'éborgneur Castaner et l'injurieuse Montchalin. »

Quant à la percée du RN, si elle est une défaite du camp républicain, elle n'est pas celle de la Nupes, martèlent les responsables. Ainsi, pour l'écologiste Julien Bayou, « Emmanuel Macron a mis un signe égal entre nous et les adversaires de la République. Ils ont voulu éviter la défaite au prix du déshonneur, ce soir ils ont et la défaite et le déshonneur ».

Le PCF vise un groupe

Composante de l'alliance de gauche de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), le Parti communiste français (PCF) obtient douze députés à l'Assemblée nationale. Un nombre à ce stade insuffisant de trois sièges pour pouvoir former un groupe parlementaire autonome, mais les communistes devraient pouvoir compter sur l'ajout de députés non inscrits à gauche; notamment des élus de l'outre-mer, pour atteindre le chiffre de quinze. Le secrétaire national du PCF, Fabien Roussel, a été réélu dans la 20^e circonscription du Nord, avec 54,5% des voix au second tour face au candidat du Rassemblement national, Guillaume Florquin (45,5%). S'il s'est réjoui du score de la Nupes, dimanche soir, le communiste a toutefois souligné que la gauche n'avait pas réussi à obtenir la majorité.

Au cas par cas, écologistes, socialistes, « insoumis », tous ont en tête des situations locales où l'appel au barrage républicain n'est pas venu de la part d'Ensemble!, la coalition présidentielle, et où l'extrême droite triomphe ce soir face à la Nupes. A Montargis (Loiret), par exemple, l'ancien ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer, éjecté dès le premier tour, est parti en disant que « l'extrême gauche est un danger aussi important que l'extrême droite ». Le candidat de la Nupes Bruno Nottin y a été battu par Thomas Ménagé (RN).

VOTE SANCTION PLUS QUE VOTE BARRAGE

Les candidats de gauche sont surpris. Ils pensaient gagner plus facilement les duels face au RN que ceux face à Ensemble!. C'est tout l'inverse qui s'est produit. Le front républicain n'existe plus, ou si peu. Le vote sanction a mieux fonctionné que le vote barrage. Derrière les félicitations aux candidats victorieux, le score du RN oblige les cadres à la gravité. Accroché au téléphone, l'élu parisien Ian Brossat engrange les résultats des duels des candidats communistes face à l'extrême droite.

Le chef du Parti communiste français (PCF) Fabien Roussel est sauf avec ses 54,50 % des voix dans la 20^e circonscription du Nord, mais pour d'autres, notamment le sortant Alain Bruneel, dans la 16^e circonscription du Nord, le RN emporte le bras de fer. L'ancien candidat communiste à la présidentielle s'engouffre dans la brèche, sévère. « Cette alliance n'a pas permis d'obtenir une majorité. Ça n'a pas empêché beaucoup d'électeurs de se tourner vers l'extrême droite. L'alliance ne parle qu'à une partie de la France, celle des grandes villes et pas à celle de la ruralité », tranche-t-il sur France 3, depuis son fief, déplorant dans la campagne de la Nupes « des propos qui heurtent les Français ».

Dans la 3^e circonscription du Pas-de-Calais, le PCF prend un député à l'extrême droite, Jean-Marc Tellier qui s'empare du siège de feu José Evrard (Debout la France). Mais ailleurs, que de percées du RN... François Ruffin, reconduit dans la 1^{re} circonscription de la Somme, appuie : « Nous ne sommes ici qu'un rayon de soleil, qui ne doit pas nous aveugler sur le paysage général : dans le coin, la situation est grave. (...) Nous sommes ici sur la ligne de front, le front de la Somme. Et nous ne sommes pas les seuls. Le RN remporte un groupe, bien plus important qu'en 1986. Cela nous donne la mesure de la bataille à mener pour le vote populaire. »

Dans les récits écrits d'avance, la défaite d'Emmanuel Macron devait consacrer la victoire de Jean-Luc Mélenchon. Mais le duel avec Ensemble! comportait un angle mort : le RN et sa percée inédite. Les trois blocs de l'élection présidentielle persistent : le RN fait jeu égal avec LFI, et le parti Les Républicains et le RN totalisent à eux deux autant de sièges que la Nupes. Jean-Luc Mélenchon en convient : « Les trois blocs apparus à la sortie de l'élection présidentielle con-



tinuent à être voisins dans des proportions quasi identiques. »

Sur les plateaux de télévision, certains macronistes esquissent, déjà, des gestes d'ouverture envers les débauchés du camp adverse, à gauche. « Il n'y a aucun clivage à dépasser avec nous parce que nous ne sommes pas du même monde, nous ne voulons pas le même futur. Ils se préparent à d'autres ententes, peut-être... », répond Jean-Luc

Jean-Luc Mélenchon, entouré de Diényaba Diop (LFI) et d'Olivier Faure (PS), lors de la soirée électorale du second tour des élections législatives, dimanche 19 juin.

YANN CASTANIER POUR « LE MONDE »

Mélenchon. Pour lui, c'est entendu, Emmanuel Macron « commence déjà la danse du ventre devant n'importe qui veut bien l'aider à gouverner. Vous verrez qu'il finira par cirer les pompes à M^{me} Le Pen »...

A défaut de gouverner, l'ancien député a réussi une opération de conversion qui n'avait rien d'évident : transmuter en sièges au Parlement ses 22 % à la présidentielle, en emmenant avec lui toutes les forces de

La joie des socialistes et des écologistes douchée par le score du RN

Le PS conserve un groupe à l'Assemblée et EELV obtient un nombre inédit de députés, mais la gauche s'inquiète du niveau de l'extrême droite

Une victoire, malgré tout. C'était, dimanche 19 juin, le sentiment dominant chez les écologistes et les socialistes, à l'issue du second tour des législatives. Un sentiment qui s'est fait de plus en plus mitigé à mesure que la soirée se déroulait et que les résultats définitifs tombaient. Jean-Luc Mélenchon ne sera pas premier ministre, mais la Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (Nupes) devient la première opposition au président de la République, Emmanuel Macron.

Julien Bayou, secrétaire national d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), a été le premier à prendre la parole en arrivant, vers 20 h 30, dans la salle de spectacle de l'Élysée-Montmartre, dans le 18^e arron-

dissement de Paris, où la Nupes s'était réunie autour de Jean-Luc Mélenchon.

Fort de 16 nouveaux députés (23 au total pour le pôle écologiste), alors que le parti n'en comptait aucun lors de la précédente législature, Julien Bayou, élu à Paris (avec 58,05 % des voix), s'est félicité de pouvoir constituer « le plus grand groupe de l'histoire de l'écologie politique ». Il enregistre des satisfactions. Et des déceptions. Victorieuse face au « marcheur » Alain Fontanel dans le Bas-Rhin, la numéro deux des Verts, Sandra Regol (51,47 %), accède à l'Assemblée nationale, tandis qu'à Paris, Léa Balage El Mariky (49 %) échoue de peu face à Stanislas Guérini.

Mais la « fierté » de Julien Bayou se mêlait à la « colère contre Emma-

nuel Macron, qui est responsable de l'abstention et de la montée inédite de l'extrême droite car il a mis un signe « égal » entre la Nupes et le Rassemblement national ». Demeurait « l'espoir. Car ce que nous avons construit avec la Nupes, en peu de temps, ne s'arrêtera pas là. »

Dissidence socialiste muselée

Cependant, dans un écho assez dissonant, Hélène Hardy, chargée des élections chez les Verts, peinait à sourire : « La progression inattendue du Rassemblement national, ça gâche tout. L'Assemblée n'a jamais été aussi à droite. Notre enjeu (...), c'est de faire prospérer la Nupes en trouvant des convergences sur nos points de désaccord. »

Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste (PS), est

arrivé plus tard à l'Élysée-Montmartre. Alors que les résultats, d'abord très encourageants de la Nupes finissaient par se tasser. Il ne faisait donc pas montre d'une joie extatique à l'heure du bilan. « Certes, nous devenons la deuxième force. Nous avons réussi à conjurer cette fatalité de la gauche perdante. Nous nous étions pris à rêver à un exploit impossible, mais nous avons échoué à construire une majorité. Il faudra s'interroger sur les raisons pour lesquelles nous n'avons pas réussi », a-t-il estimé.

Largement réélu en Seine-et-Marne (64,45 %), le socialiste réussit son pari personnel de conserver son siège, mais le PS rassemble finalement trois députés de moins qu'en 2017, 27 contre 30.

Avec de vraies raisons de se réjouir, comme la victoire de Jérôme Guedj (53,7 %), en Essonne, qui fait chuter Amélie de Montchalin, ministre de la transition écologique, ou celle de Mélanie Thomin (50,85 %) qui détrône, dans le Finistère, le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand. Ou encore celle d'un nouveau visage, celui d'Anna Pic (51,61 %) dans la Manche.

Olivier Faure muselé, également, la dissidence socialiste qui avait vu le jour après la signature de l'accord de la Nupes. Emmenés par Carole Delga, présidente de la région Occitanie et figure montante du parti, les rebelles du PS ne remportent qu'une petite poignée de sièges. « Certains élus divers gauche nous ont fait savoir qu'ils

rejoindraient le groupe socialiste, précise Corinne Narassiguin, la numéro deux du PS. En tout cas, il n'y aura pas de socialistes tentés de rejoindre la Macronie. » La question de l'exclusion de Carole Delga est toujours en suspens.

Mais Olivier Faure a d'autres préoccupations plus immédiates : « Je veux qu'on continue à travailler ensemble, avec les partenaires de la Nupes. Être dans un dialogue permanent pour construire une réelle alternative. Emmanuel Macron ne dispose plus d'une majorité aux ordres. Le débat parlementaire va redevenir incontournable. » Écologistes et socialistes se disent prêts à engager une guerre de tranchées législatives à l'Assemblée nationale. ■

LAURENT TELO

Rachel Keke Une femme de chambre à l'Assemblée



SON JOUR DE GLOIRE est arrivé. Ce soir-là, même le ciel semble avoir tenu à la féliciter : les éclairs ont jailli comme autant de feux d'artifice, quelques minutes après sa victoire. A 177 voix près. Peu importe l'écart : dimanche 19 juin, Rachel Keke a été élue députée de la 7^e circonscription du Val-de-Marne avec 50,30 % des suffrages exprimés.

Investie par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), la candidate au sourire indéfectible a battu son adversaire de la majorité présidentielle, Roxana Maracineanu (49,70 %). « *Demain, elle va recevoir une écharpe tricolore. On a l'habitude de voir ça à la télé* », s'est étonné Abass Fofana, son neveu, encore sonné par l'émotion. « *Tu vas faire trembler l'Assemblée, ne pleure pas* », a lancé une amie à Rachel Keke, qu'elle a enlacée éperdument. « *Ma victoire est historique* », a martelé la nouvelle élue, qui se décrit comme « *une guerrière* ».

Une « invisible »

Donc, tout est possible. Une femme de chambre de 48 ans peut accéder à une des fonctions les plus prestigieuses de la République en éliminant une ancienne ministre des sports d'Emmanuel Macron. « *La politique est accessible à tous à condition de s'en mêler* », a assuré Stéphanie Daumin, la maire communiste de Chevilly-Larue, où réside M^{me} Keke. « *On nous a dit que la circonscription était ingagnable; il fallait juste y aller*, a relaté Sylvain

Mailler, son directeur de campagne. *Elle représente la République, une République qui a du mal à promouvoir des gens comme elle. C'est un petit miracle.* »

Au théâtre de la ville, proches, militants ou anonymes ont tenu à embrasser leur députée et à danser à ses côtés. Les caméras ont été nombreuses pour conserver ce moment d'histoire. Des journalistes, Rachel Keke en a vu des tas, le 25 mai 2021, à la sortie de l'hôtel Ibis-Batignolles où elle travaillait, à Paris, venus immortaliser sa victoire et celle de ses dix-neuf autres collègues contre le groupe Accor et son sous-traitant du nettoyage STN, mettant ainsi un terme à vingt-deux mois de conflit.

Cette mère de cinq enfants, au contact facile, n'a pas toujours vécu en région parisienne. Née à Abidjan, en Côte d'Ivoire, elle est arrivée en France à 26 ans, en 2000, après le coup d'Etat militaire qui a renversé Henri Konan Bédié. Elle a été coiffeuse, femme de chambre, puis gouvernante, avant d'être naturalisée en 2015. Rachel Keke a longtemps été une « invisible », comme ces travailleurs qui triment à l'ombre des bureaux. Durant son conflit avec son employeur, elle a dénoncé les heures supplémentaires non payées, les cadences infernales et la violence de la sous-traitance, qui revient à de la « maltraitance ».

Alors se lancer à la conquête d'un siège rouge de l'Assemblée nationale, c'est continuer « les combats » pour porter « la voix des sans-voix »,

a répété Rachel Keke. Sa victoire aux législatives, elle l'a d'ailleurs dédiée à ses collègues de lutte de l'hôtel Ibis, aux femmes de ménage, aux agents de sécurité, aux aides-soignantes... Bref, aux salariés oubliés, mal payés, méprisés. « *L'Assemblée nationale est à nous, ce n'est pas que pour les riches, a-t-elle dit dans son discours. Moi, j'ai le niveau CM2, je l'assume; mais j'ai une très grande intelligence, tout le monde a de l'intelligence. Rachel, c'est quelqu'un qui rigole, mais quand elle travaille, elle ne rigole pas.* »

M^{me} Keke a, aussi, eu un mot pour les femmes de ménage de l'Assemblée pour connaître leurs conditions de travail. L'une d'elles, Jeanette Sambo, 52 ans, est venue pour soutenir celle qui les « représente ». « *Ce n'est pas parce qu'on lave le caca qu'on n'a rien dans la tête* », a-t-elle insisté. Moulay Tahiri, 62 ans, militant CGT, s'est félicité du fait qu'« avec Rachel on va enfin considérer les citoyens de seconde zone ».

M^{me} Keke a, aussi, eu un mot pour les jeunes « désespérés » de sa circonscription qui « disent : la France n'est pas bonne, elle est mauvaise ». « *Je leur dirai non. On va travailler ensemble pour montrer un autre visage de la France aux jeunes* », a-t-elle déclaré. Alors que le Rassemblement national a obtenu 89 sièges, Marie Leclerc-Bruant, sa suppléante, a assuré que Rachel Keke sera « la députée parfaite pour lutter contre leurs thèses ». Le combat, c'est maintenant. ■

MUSTAPHA KESSOUS

Raquel Garrido L'« insoumise » bat l'inamovible Lagarde

DÉPUTÉ DEPUIS 2002, pilier centriste de la Seine-Saint-Denis, le patron de l'Union des démocrates et indépendants (UDI), Jean-Christophe Lagarde, a été emporté par la vague de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) en perdant, dimanche 19 juin, au second tour des élections législatives contre l'« insoumise » Raquel Garrido, dans la 5^e circonscription de la Seine-Saint-Denis. Il a reconnu sa défaite sur Twitter, par 46,50 % des suffrages, contre 53,50 % pour sa rivale.

Raquel Garrido avait déjoué les pronostics en arrivant en tête du premier tour, avec 37,90 % des suffrages, contre 33,41 % pour M. Lagarde. « *Cette victoire du premier tour était inattendue dans le camp Lagarde, qui pensait être vissé sur un trône de façon inamovible, mais nous ne sommes pas en monarchie* », s'était alors réjoui M^{me} Garrido. Aux manettes depuis vingt ans, Jean-Christophe Lagarde, 54 ans, a ravi en 2002 cette circonscription de la Seine-Saint-Denis ancrée à gauche.

Le président de l'UDI s'était auparavant emparé de la ville de Drancy (72 000 habitants), en 2001, faisant basculer au centre droit cet historique bastion communiste, aujourd'hui dirigé par sa femme, Aude Lagarde. Pour M. Lagarde, le résultat de sa rivale était « attendu » au vu « des bons scores de Mélenchon » en Seine-Saint-Denis lors du premier tour de la présidentielle. Les électeurs y ont largement plébiscité Jean-Luc Mélenchon (49,09 %) devant le président sortant Emmanuel Macron (20,27 %) et la candidate d'extrême droite Marine Le Pen (11,88 %).

« Vote d'étiquette »

Pour M. Lagarde, le score de son adversaire de la Nupes au premier tour constituait « un vote d'étiquette d'une parachutée d'extrême gauche qui n'a plus aucune réserve de voix ». Selon ses « calculs », il comptait récupérer une partie des 8 % des électeurs de la majorité présidentielle, dont la candidate est arrivée der-

rière le Rassemblement national (9,64 %) au premier tour.

Pour M^{me} Garrido, l'objectif était de capter les abstentionnistes, qui ont culminé à 63,5 % des inscrits au premier tour, plus de 10 points au-dessus de la moyenne nationale (52,49 %). « *La démocratie ne fonctionne que si tout le monde est là. Les ultrariches prospèrent sur l'abstention des quartiers populaires, sur l'abstention de la jeunesse* », regrettait alors M^{me} Garrido, « politisée depuis toujours ».

Avec ses parents, appartenant à la mouvance de l'ultra-gauche, elle a fui le Chili après le coup d'Etat de 1973. Avant le second tour, elle ambitionnait de « mobiliser les femmes travailleuses de Seine-Saint-Denis qui prennent tous les matins leur métro pour faire le ménage dans les quartiers chics, pour s'occuper des enfants des autres, des personnes âgées. Je veux leur permettre d'avoir une retraite à 60 ans ». Pari réussi pour la médiatique « insoumise ». ■

SERVICE POLITIQUE

Cédric Villani Le mathématicien dominé de 0,06 %

SOUS DE NOUVELLES COULEURS, le député sortant a été battu sur le fil. Cédric Villani, investi par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) pour les élections législatives, a perdu le second tour des législatives dans la 5^e circonscription de l'Essonne, face au candidat d'Ensemble! Paul Midy, avec 49,97 %, contre 50,03 % pour son adversaire.

Au premier tour du scrutin, le récipiendaire de la médaille Fields avait devancé son ancien camarade « marcheur » d'à peine 8 points (38,20 % contre 30,53 %), tandis que le candidat du parti Les Républicains, Michel Bournat, se classait troisième (16,03 %).

Lors de la présidentielle, dans cette circonscription, le match était aussi serré entre les candidats de gauche, qui avaient réuni à eux tous 37,3 % des voix, contre 36,6 % pour Emmanuel Macron.

En 2017, le mathématicien émérite avait été un des visages vedettes de la nouvelle génération d'élus, novices en politique, faisant leur entrée sur les bancs de l'Assemblée nationale. Le scientifique avait néanmoins rompu avec la majorité présidentielle dès 2020, au point de se porter candidat à la Mairie de Paris en dissident face au candidat investi par La République en marche (LRM), Benjamin Griveaux, remplacé par la suite par Agnès Buzyn.

Exclu du parti présidentiel

Il est élu conseiller du 14^e arrondissement à l'issue du scrutin. Il se résout à ne pas arrêter la politique, galvanisé par la fronde qu'il a menée dans la capitale.

Après avoir été exclu du parti présidentiel, Cédric Villani a pris le vent en direction des forces écologistes. Il participe, avec plusieurs camarades ayant quitté la majorité,

à la création d'un nouveau groupe à l'Assemblée nationale, au printemps 2020 – Ecologie Démocratie Solidarité –, depuis disparu faute de membres suffisants. Il siège dès lors avec les députés non inscrits.

L'universitaire a en parallèle rejoint le mouvement Génération Ecologie fondé par Delphine Batho, dont il a été le porte-parole au moment de la primaire écologiste, à l'automne 2021. Il a ensuite mené campagne pour Yannick Jadot au moment de l'élection présidentielle, siégeant au conseil politique du candidat.

Son adversaire au second tour des législatives, M. Villani le connaissait bien : à l'époque de la campagne municipale, en 2020, Paul Midy, venu de la droite, conduisait la campagne de LRM à Paris. Il est depuis devenu directeur général du parti présidentiel. ■

SERVICE POLITIQUE

gauche. Mais dimanche, la remobilisation tant espérée par la Nupes n'a pas eu lieu, l'abstention (53,77%) a même progressé par rapport au premier tour, écartant la possibilité d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

« GÉNÉRATION MÉLENCHON »

Pour la Nupes, désormais, quelle durée de vie? Quelques semaines ou plusieurs années? La question reste entière. « *Il va falloir que l'on fasse preuve de cohésion, pour que le premier groupe d'opposition à l'Assemblée, ce soit nous* », estime la députée européenne de LFI Leïla Chaïbi. Côté socialiste aussi, on se pique de continuer à honorer le pacte passé avec LFI, Europe Ecologie-Les Verts et le PCF. « *Nous avons été élus dans le cadre commun de la Nupes, nous allons continuer à travailler ensemble*, assure Olivier Faure, la première force d'opposition, c'est nous. » Sandrine Rousseau, victorieuse elle aussi depuis le 13^e arrondissement de Paris, abonde : « *Il va s'imposer à l'Assemblée nationale une vraie force politique de gauche et écologiste*. » Il n'y a guère que Fabien Roussel pour évoquer dimanche soir la « liberté de vote à laquelle nous sommes très attachés ».

Le score de dimanche devrait en tout cas permettre à chacun des membres de l'alliance la formation d'un groupe parlementaire, en y ajoutant des élus ultramarins pour le Parti communiste français. C'est une opération gagnante pour les écologistes, qui passent d'une quasi-absence à l'Assemblée nationale à une vingtaine de députés, comme pour les socialistes qui se maintiennent à un niveau miraculeux au regard des 1,75 % d'Anne Hidalgo à la présidentielle. Les communistes étaient onze à l'Assemblée, plus quatre ultramarins. Ils gardent un périmètre similaire avec douze sièges.

Et les « insoumis » passeront de 17 à 75, une croissance qui devrait aussi les forcer à

LES CANDIDATS DE GAUCHE PENSAIENT GAGNER PLUS FACILEMENT LES DUELS FACE AU RN QUE CEUX FACE À ENSEMBLE!. C'EST TOUT L'INVERSE QUI S'EST PRODUIT

changer leur manière de gérer le collectif. Outre des proches – Manuel Bompard notamment –, la « génération Mélenchon » entre en masse à l'Assemblée, de Clémence Guetté à Antoine Léaument en passant par Paul Vannier. Victoire symbolique après une campagne face au président de l'Union des démocrates et indépendants, Jean-Christophe Lagarde, Raquel Garrido l'emporte elle aussi dans la 5^e circonscription de Seine-Saint-Denis. Tout comme Rachel Keke dans le Val-de-Marne, figure de la grève des femmes de chambre de l'hôtel Ibis-Batignolles.

Jean-Luc Mélenchon veut croire que cette alliance durera : « *Le grand jaillissement du plus profond de la France des rébellions, a désormais un visage, celui de notre collectif, l'Union populaire*. » Quant à lui, il reconnaît que « *ça picote quand l'histoire vous passe au bout des doigts* », évoque un « besoin de [se] réimprégner » après avoir « vécu trop coupé de tout » pendant la campagne. Pour la suite, « *je change de poste de combat mais mon engagement est et demeurera dans les premiers de vos rangs, si vous le voulez bien* », a-t-il lancé. ■

JULIE CARRIAT

LR divisé sur l'attitude à adopter face à Macron

La droite survit mais risque la désunion, alors que certains, en son sein, plaident pour une coalition de gouvernement

Christian Jacob, le président du parti Les Républicains (LR), peut remercier sa bonne étoile. Lui dont beaucoup disaient qu'il allait rendre les clés d'une formation réduite à la portion congrue profite, en ce second tour d'élections législatives, d'un retournement de situation.

LR, qui ne cesse d'accumuler les défaites nationales et dont beaucoup chantaient l'oraison funèbre depuis la gifle électorale infligée à sa candidate au premier tour de la présidentielle, Valérie Pécresse (4,78 %), pourrait devenir, à la faveur de ce dimanche 19 juin, un élément charnière du fonctionnement du futur Parlement.

La formation de droite envoie à l'Assemblée nationale 64 députés pour cette nouvelle mandature, 69 avec ses alliés, selon son propre comptage. Parmi les vainqueurs, onze seront de nouveaux venus au Palais-Bourbon: Philippe Juvin dans les Hauts-de-Seine, Nicolas Ray dans l'Allier, Alexandre Vincendet dans le Rhône, Antoine Vermorel-Marques dans la Loire ou encore, plus inattendu, Christelle d'Intorni dans les Alpes-Maritimes. Candidate soutenue par Eric Ciotti, elle affrontait la sortante ralliée à la majorité, une proche de Christian Estrosi qui avait aussi été soutenue par Nicolas Sarkozy.

Second souffle

En Auvergne-Rhône-Alpes, c'est un carton plein, avec dix-neuf députés, dont quatre conquêtes. La région de Laurent Wauquiez devient ainsi le plus gros fournisseur d'élus LR à l'Assemblée nationale, devant Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une situation qui renforce particulièrement son président, amené à jouer un rôle important dans l'avenir de sa famille politique. Si des figures nationales, comme Eric Ciotti dans les Alpes-Maritimes, ont largement remporté leur combat, la performance des jeunes, élus pour certains pour la première fois en 2017, est à noter. Ainsi, Aurélien Pradié dans le Lot, Julien Dive dans l'Aisne, Pierre-Henri Dumont dans le Pas-de-Calais, Virginie Duby-Muller en Savoie ou encore Raphaël Schellenberger dans le Haut-Rhin gardent largement leurs sièges.

Dans les faits, le groupe, bien sûr, se réduit. Ce n'est pas la centaine de députés que LR avait réussi à envoyer à l'Assemblée nationale, en 2017. Et la droite est

« Un pacte de gouvernement est vital entre Macron et LR »

JEAN-FRANÇOIS COPÉ
maire de Meaux

presque rayée de la carte en Ile-de-France, voire totalement décimée à Paris. Mais, compte tenu du contexte, la situation est bien meilleure que prévu, après le score de M^{me} Pécresse au premier tour du scrutin présidentiel.

Il y a cinq ans, fraîchement élu président de la République, Emmanuel Macron avait obtenu une large majorité et pouvait se permettre d'ignorer les desiderata des groupes d'opposition. Cette fois, il n'en sera rien. Le parti présidentiel n'a récolté, dimanche, que 246 sièges. Une contre-performance qui pourrait l'obliger à demander l'appui récurrent ou permanent de la droite, s'il veut voir ses textes être adoptés à l'Assemblée nationale. Drôle de situation où LR, formation en déroute depuis maintenant des années, en quête depuis 2017 d'une ligne, d'un leader charismatique et d'une façon de survivre, s'offre un sursis, voire un second souffle, grâce à ceux-là mêmes qui l'avaient privé de son rôle de premier plan.

A droite, beaucoup préviennent cependant, depuis quelques jours, que cette occasion pourrait se transformer en cadeau empoisonné. Car des soucis qui le minent depuis tout ce temps, des divisions qui lézardent sa maison, LR n'a tout simplement rien réglé.

Si Christian Jacob affirme, depuis une semaine, qu'il souhaite que la droite pèse désormais à sa juste valeur, qu'elle soit une « force d'opposition déterminée et utile, (...) capable de corriger les textes, de les faire bouger » et de « réformer le pays », certains risquent de ne pas être d'accord. Le groupe pourrait alors se déchirer, voire se diviser, prédisent les plus pessimistes, en deux entités distinctes, entre ceux qui ne veulent pas composer avec la Macronie et les autres.

Plus grave que la question de voter ou pas des textes au cas par cas se pose celle d'une coalition gouvernementale. Avec son nombre de sièges, LR pourrait, s'il venait à nouer une alliance avec le parti présidentiel, devenir un allié de poids. Soit un accord

est trouvé avec LR pour assurer une stabilité à l'Assemblée nationale, soit il n'y en a pas et le pays devient ingouvernable, avec le spectre de nouvelles élections législatives à terme.

Or, comme à son habitude, le parti a commencé à montrer ses dissensions, dès dimanche soir, sur cette question. « Depuis des semaines, je répète qu'un pacte de gouvernement est vital entre Macron et LR afin de lutter contre la montée des extrêmes », a ainsi très vite tweeté le maire de Meaux, Jean-François Copé, fidèle en cela à ses récentes prises de parole publiques. La présidente de la région Pays de la Loire, Christelle Moranchais, est, elle aussi, allée dans ce



En haut : Jean François Copé sur le plateau de France Télévisions, à Paris. BRUNO LEVY/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »
Ci-dessus : Eric Ciotti à son QG de campagne, à Nice, dimanche 19 juin. OLIVIER MONGE/MYOP POUR « LE MONDE »

« Nous sommes dans l'opposition et nous resterons dans l'opposition »

CHRISTIAN JACOB
président des Républicains

sens, appelant, « face à cette situation inédite qui peut rapidement conduire la France au chaos », à « bâtir avec Emmanuel Macron un contrat de gouvernement, qui doit être négocié de A à Z ». Ce serait là, selon elle, le « choix du courage, de la raison, de la responsabilité ».

A l'occasion d'une courte conférence de presse organisée au siège du parti, rue de Vaugirard, dans le 15^e arrondissement de Paris, Christian Jacob a pourtant fermé la porte à cette option, affirmant que LR sera une « opposition claire à Emmanuel Macron » : « Nous avons fait campagne dans l'opposition, nous sommes dans l'opposition et nous resterons dans l'opposition. »

Un tel accord serait même « impensable », affirme le vice-président du parti Gilles Platret. Pour François-Xavier Bellamy, tête de file des eurodéputés LR à Strasbourg, une coalition « n'est pas tenable en termes de cap politique ». Et d'insister : « Pour que ça se fasse, cela impliquerait qu'ils changent tout, ou que LR se dissolve dans la majorité. Si la droite a tenu, c'est qu'elle est dans une opposition claire depuis le début. »

Pression institutionnelle

Sous le couvert de l'anonymat, pourtant, ils sont quelques-uns, peu nombreux à ce stade, à regretter une position qu'ils jugent trop sévère et à rêver de voir s'installer des figures de la droite à des postes-clés du gouvernement. Ils espèrent ainsi que le LR reprenne la place de premier plan dans le jeu politique français qui était la sienne par le passé.

Eux misent sur la pression institutionnelle qui risque de s'abattre sur leurs camarades hostiles à un

accord, estimant que le blocage parlementaire sera alors de leur responsabilité. Sans parler de l'ambition personnelle des uns et des autres : jusque-là, aucun poste concret, aucun accord n'a jamais vraiment été proposé à ceux restés fidèles à leur famille politique. Qu'en sera-t-il si la donne change et que les téléphones sonnent ?

Lundi 20 juin, LR doit tenir son traditionnel comité stratégique postélections, où l'affluence devrait être celle des grands jours. Et les débats, potentiellement houleux, ceux des moments décisifs. Car, dimanche soir, tout le monde s'interrogeait : que vont, par exemple, vouloir faire Laurent Wauquiez, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore Eric Ciotti ? Difficile d'imaginer ces deux hommes forts de la droite, dont le premier garde intacte son ambition présidentielle en vue de 2027, accepter un quelconque commerce avec la majorité présidentielle.

Idem pour Xavier Bertrand, à la tête des Hauts-de-France, qui souhaite, lui, un groupe totalement « indépendant » qui ne vote que ce qui correspond à ses valeurs. Reste donc à savoir si LR va savoir passer outre à ses habitudes pour se servir de cette situation miraculeusement favorable comme d'une rampe de lancement ou s'il va retomber dans ses travers et se diviser. ■

Réélue, la droite garde de la droite veut se faire entendre

ILS SE SONT, SELON LEURS PROPRES MOTS, « extraits du feu et des flammes » en 2017 lorsqu'ils ont été élus pour certains une première fois contre la vague Emmanuel Macron. Dimanche 19 juin, les jeunes députés du parti Les Républicains (LR) ont à nouveau remporté leurs duels locaux, alors même que leur candidate à la présidentielle, Valérie Pécresse, n'a su attirer à elle que 4,78 % des électeurs. Il faut dire que, sentant la déroute à venir, ils ont labouré et sillonné de long en large leur territoire.

Dans la 1^{re} circonscription du Lot, le secrétaire général du parti, Aurélien Pradié, a ainsi remporté son duel contre une candidate Nouvelle Union populaire éco-

logique et sociale (Nupes) avec 64,63 % des voix. Dans l'Aisne, le protégé de Xavier Bertrand, Julien Dive, qui a multiplié les réunions d'appartement ces trois derniers mois, a lui aussi été réélu avec 58,17 % des voix. Autre figure de ce groupe, le jeune député sortant du Pas-de-Calais, Pierre-Henri Dumont garde son siège avec 55,83 % des suffrages. Dans l'Oise, Maxime Minot, pourtant arrivé deuxième au premier tour, a battu son adversaire de la Nupes. Dans la Haute-Savoie et dans le Haut-Rhin, Virginie Duby-Muller et Raphaël Schellenberger ont eux aussi gardé leur siège.

Ainsi confortés, ces jeunes élus entendent peser sur l'avenir du parti. Dimanche

soir, Aurélien Pradié a ainsi prévenu : « La jeune génération ne revient pas à l'Assemblée nationale pour enfler des perles. » L'un d'entre eux pourrait même d'ailleurs se présenter à l'élection pour la présidence du groupe que beaucoup imaginent pourtant plus vraisemblablement échoir au député réélu des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti. Si ce dernier venait à l'emporter, certains de la jeune garde se disent prêts à tenter l'aventure d'un deuxième groupe. Une question de ligne. « Il faut bien sûr parler d'autorité mais il va falloir aussi faire la part belle à la dignité et au social », affirme dimanche M. Dumont. ■

Les grandes espérances d'Eric Ciotti

Largement réélu dans les Alpes-Maritimes, le député LR veut peser dans la reconstruction de la droite

NICE - envoyée spéciale

Enfin, c'est lui, sous un soleil brûlant et une pluie de confettis. A 56 ans, Eric Ciotti sauve son siège dans la 1^{re} circonscription des Alpes-Maritimes contre le «marcheur» Graig Monetti, jeune (29 ans) et encore peu connu mais soutenu par le maire de Nice, Christian Estrosi, dont il est l'adjoint à la jeunesse. Le député sortant, tenant d'une ligne très droitière, repart donc pour un quatrième mandat, avec 56,33 % des voix. «Je suis heureux de vous annoncer ma réélection», a-t-il tweeté sans attendre, peu après 20 h 30, dimanche 19 juin.

Un soulagement démonstratif pour celui qui était arrivé en tête au congrès du parti Les Républicains (LR) à l'automne 2021, avant d'être battu par Valérie Pécresse, et qui rêve de poursuivre son ascension nationale. En début de soirée, dans un café du port, à quelques mètres de sa permanence parlementaire qui lui sert de QG, le député sortant ne cachait pas son inquiétude, devant un Vittel «sans glaçons».

Sa réélection, déjà très difficile en 2017 face à une candidate macroniste, était loin d'être acquise cinq ans plus tard : s'il bénéficiait d'une avance de six points – bien moins qu'espéré – sur son adversaire d'Ensemble! au soir du premier tour, c'est dans sa circonscription en voie de gentrification – qui couvre le cœur historique de Nice, une partie du centre et de l'est de la ville – qu'Emmanuel Macron avait réalisé son meilleur score dans les Alpes-Maritimes. Dimanche 12 juin, la Nupes avait en outre obtenu plus de 20 % des voix. «J'ai un profil qui peut les mobiliser contre, il peut y avoir un réflexe : "on va se taper Ciotti"», confiait l'intéressé avant la fermeture des bureaux, en frottant machinalement un doigt de la main gauche, signe chez lui d'une intense nervosité. «Je suis d'un naturel inquiet», reconnaît-il volontiers.

«L'Everest par la face nord»

Au lendemain du premier tour, Eric Ciotti avait également reçu l'appui embarrassant de l'ex-militant identitaire et ancien du Rassemblement national (RN) Philippe Vardon, soutenu par Reconquête! et battu dès le premier tour à Nice. Ce qui avait permis à Christian Estrosi, avec lequel Eric Ciotti guerroyait depuis plus d'une décennie, et à ses affidés d'appeler les électeurs à faire barrage à l'extrême droite, au nom du front républicain.

A 20 heures, Eric Ciotti s'enferme une demi-heure au premier étage de sa permanence, pour étudier les résultats, bureau par bureau. Dans le couloir, des membres de son équipe voient tomber les premières estimations qui donnent plusieurs poids lourds du camp macroniste au tapis, comme Christophe Castaner et Richard Ferrand. «C'est incroyable, Macron aura tout dynamité», observe quant à lui Eric Ciotti en découvrant les contours de la future assemblée, avant de se plonger dans les feuilles volantes qu'on lui apporte à mesure que les votes sont

dépouillés. Après de longues minutes, il lève enfin la tête et sourit : «C'est bon!»

La victoire est d'autant plus belle qu'elle est double. Dans la 5^e circonscription des Alpes-Maritimes – l'ancienne circonscription de Christian Estrosi –, sur laquelle se trouve la ville d'origine d'Eric Ciotti, Saint-Martin-Vésubie, l'une des protégées de ce dernier, l'avocate Christelle D'Intorni, est largement élue (57,54 %) contre la députée sortante, Marine Brenier, une ex-LR ayant rejoint la Macronie. Cette dernière était à la fois soutenue par Christian Estrosi et Nicolas Sarkozy, qui a enregistré il y a quelques jours pour «Marine» un vidéo de soutien, au grand dam de M. Ciotti, à la fois ulcéré et meurtri, lui qui aimait tant consulter l'ancien président de la République.

Dans le huis clos de son bureau, le député réélu dicte un deuxième tweet à son communicant : «Je suis très heureux de vous annoncer l'élection de Christelle D'Intorni face à la députée macroniste Marine Brenier soutenue par Nicolas Sarkozy et Christian Estrosi.» En prononçant le nom du premier, il tape du poing sur la table, comme un geste de défi. «Toute son opération est un fiasco gigantesque», répète-t-il, jugeant sévèrement les velléités de Nicolas Sarkozy de rapprocher LR du camp macroniste, tout en ayant soutenu plusieurs candidats de la majorité sortante contre des LR.

Devant ses militants, qu'il harangue ensuite sur une estrade dressée face à la mer, devant sa permanence, Eric Ciotti vante une victoire de la «fidélité» et de la «ligne droite», face aux «contorsions» et aux «trahisons» de tous ceux qui ont changé de camp, dont «l'ignoble» (sic) Renaud Muselier, le président du conseil régional de PACA, qui a quitté LR – dont il a dénoncé la dérive droitière – et appelé à voter Macron à la présidentielle. Il égratigne au passage Christian Estrosi – et son «système délirant» –, sur lequel il vient de remporter une bataille. «La plus difficile» qu'il ait eue à vivre, dit-il. «L'Everest par la face nord», insiste-t-il, rappelant qu'il a dû affronter des «moyens colossaux» déployés par le maire Estrosi pendant la campagne, notamment une multiplication d'annonces – dont un grand prix de formule 1 à Nice – dans les quinze derniers jours de campagne.

Il reconnaît qu'il a eu des «moments difficiles» après la défaite historique de la droite à la présidentielle, des «interrogations» et des «doutes». «[Mais] nous nous sommes relevés», ajoute-t-il, alors que LR, avec l'UDI, comptera 64 députés dans la nouvelle Assemblée, contre une centaine sous la précédente législature. «Nous allons reconstruire l'édifice pierre par pierre», veut-il croire, répétant que sa ligne droitière, articulée sur le triptyque «immigration, sécurité et autorité», est celle qui permettra à la droite d'exister, même si elle n'a pas suffi à lui faire gagner le congrès interne pour la présidentielle.

Un membre de sa garde rapprochée lui donne l'accolade pour le féliciter : «Bravo! Et il y aura une suite...» Fort de son doublé victo-

Sa réélection, déjà très difficile en 2017 face à une candidate macroniste, était loin d'être acquise cinq ans plus tard

rieux contre Christian Estrosi, Eric Ciotti, qui avait renoncé à briguer la mairie de Nice en 2020, pourrait tenter d'y détrôner son rival en 2026. En attendant, sa victoire dimanche conforte sa position d'homme fort à LR. Si Laurent Wauquiez, positionné sur le même créneau droitière que lui, ne brigue pas la tête du parti, l'ancien «mous-

quetaire» de Valérie Pécresse – c'est ainsi qu'elle avait appelé les perdants du congrès – Eric Ciotti pourrait tenter de succéder au patron de LR, Christian Jacob, désireux de quitter la politique. Mais il privilégierait un accord avec le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes si ce dernier tentait de reprendre la position qu'il avait dû abandonner après l'échec des européennes de 2019, conscient qu'un duel sur le même créneau de l'aile droite serait mortifère.

Grandes manœuvres à venir

Plus tard dans la nuit, Eric Ciotti s'éloigne un moment des cotillons et des flonflons pour téléphoner sur le port, à Laurent Wauquiez notamment, pour évoquer les grandes manœuvres à venir. A commencer par l'élection du président du groupe LR à l'Assemblée,

mercredi 22 juin. Il pourrait s'y présenter mais, là encore, cela dépendra de M. Wauquiez, qui pourrait vouloir un homme à lui à cette position influente, alors que LR a réalisé le grand chelem dans sa région, ce qui porte à 19 le nombre de députés LR d'Auvergne-Rhône-Alpes, contre 15 précédemment.

Dans le sillage de Christian Jacob, qui a réaffirmé dimanche soir la ligne d'indépendance du parti, Eric Ciotti a répété que LR ne devait pas devenir la «roue de secours» d'un pouvoir macroniste qu'il juge très affaibli. Il s'oppose à tout accord de gouvernement qui permettrait à Emmanuel Macron et à Elisabeth Borne d'obtenir la majorité absolue grâce à LR. «Tous ceux qui se sont approchés de ce pouvoir se sont grillés», confie-t-il, appelant à reconstruire une droite ayant vocation à gouverner

Il a répété que LR ne devait pas devenir la «roue de secours» du pouvoir macroniste

à l'issue d'une alternance, plutôt que de jouer aux supplétifs d'un «pouvoir largement discrédité». «Macron a joué les apprentis sorciers en faisant monter les extrêmes, il a fini par faire élire ceux qu'il prétendait combattre», glisse-t-il, avant de remonter sur l'estrade pour dévoiler son score définitif et inciter les militants à «danser jusqu'au bout de la nuit». ■

SOLENN DE ROYER



LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE LA
FÊTE LA MUSIQUE
A L'OLYMPIA

21.06.2022

20h > 00h

PARCELS

ANGÈLE

FRANZ FERDINAND

POMME

BENJAMIN BIOLAY

Juvin élu dans les Hauts-de-Seine

Ancien candidat à la primaire des Républicains en 2021 et maire de La Garenne-Colombes, Philippe Juvin a été élu dans la 3^e circonscription des Hauts-de-Seine par 38 % des voix au second tour des législatives, dans une triangulaire face à la candidate Ensemble!, Aurélie Taquillain (37,27%), et la candidate Nupes, Sara Tij (24,73%). Inconnu du grand public il y a deux ans, le chef des urgences de l'hôpital parisien Georges-Pompidou, âgé de 58 ans, s'est révélé pendant la crise du Covid-19. Minoritaire au sein de LR, il a plusieurs fois plaidé pour un accord de gouvernement «un peu à l'allemande» avec le camp macroniste.



OLYMPIA

RATP

RIFFX

Crédit Mutuel

LR et le PS rayés de la carte, du jamais-vu à Paris

La capitale est partagée entre des députés écologistes et « insoumis », d'un côté, et macronistes, de l'autre

Plus aucun député des Républicains (LR) dans la ville qui fut celle de Jacques Chirac. Plus aucun socialiste dans celle d'Anne Hidalgo. A Paris, le « monde d'avant » est définitivement enterré. Les deux grands partis qui ont si longtemps structuré la vie politique française, et donné chacun plusieurs maires à la capitale, sont désormais effacés du paysage parisien tel que le reflète la nouvelle Assemblée nationale. A la place, une moitié de députés macronistes, une autre d'élus écologistes et « insoumis ». Une nouvelle droite et une nouvelle gauche, dans un parfait face-à-face. Tel est le bilan, spectaculaire, du second tour des législatives à Paris.

Par rapport aux précédentes élections législatives, le changement se révèle impressionnant. En 2017, dans la foulée de l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée, ses soutiens avaient obtenu des résultats brillants à Paris. Sur les dix-huit circonscriptions en jeu, douze avaient été conquises par La République en marche (LRM), et une par le MoDem. Une quatorzième devait leur revenir plus tard, avec le ralliement de Pierre-Yves Bournazel (LR). Une vraie razzia. La gauche et la droite classiques, elles, n'avaient pu garder chacune que deux circonscriptions.

Cinq ans plus tard, le scrutin du 19 juin rééquilibre nettement le jeu. Portée par la dynamique de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), la gauche reprend sept circonscriptions à la majorité présidentielle, et obtient au total neuf députés sur dix-huit. Lors des tractations sur les investitures au sein de la Nupes, les négociateurs avaient estimé que neuf circonscriptions parisiennes étaient gagnables. Contrat rempli.

Première sous la V^e République

Quatre députés macronistes sortants, Laetitia Avia (8^e), Buon Tan (9^e), Anne-Christine Lang (10^e) et Pierre-Yves Bournazel (18^e), doivent ainsi laisser leur place. La majorité présidentielle limite cependant la casse. Deux ministres candidats à Paris obtiennent d'extrême justesse leur ticket pour l'Assemblée. Stanislas Guerini sauve son siège à 51 % face à l'écologiste Léa Balage El Mariky. Victoire tout aussi étroite (50,73 %) pour Clément Beaune, confronté à l'avocate Caroline Mecary (LFI). Un

succès pour les deux hommes, compte tenu du retard qu'ils accusaient à l'issue du premier tour. Aucun des deux n'aura à quitter le gouvernement. La porte-parole du gouvernement, Olivia Grégoire, elle, est réélue sans coup férir (68,51 %) dans la 12^e circonscription, tout comme Sylvain Maillard (1^{re}) et Gilles Le Gendre (2^e).

De plus, LRM réussit à conquérir les deux circonscriptions de l'ouest que la droite LR était parvenue à conserver jusqu'à présent. Dans le 17^e arrondissement, Astrid Panosyan-Bouvet, une fidèle d'Emmanuel Macron depuis la fondation d'En marche ! en 2016, décroche son premier mandat électif en délogeant assez facilement Brigitte Kuster. Certains, comme Bruno Le Maire, président déjà une ascension éclair à cette ancienne conseillère d'Emmanuel Macron à Bercy. Il est possible que, après son élection, « elle entre au gouvernement », avait glissé le ministre de l'économie

Malgré le soutien de la maire, Anne Hidalgo, les deux candidates socialistes investies par la Nupes n'ont pas été élues

au suppléant de la candidate durant la campagne.

Encore plus frappant : dans le 16^e arrondissement, bastion conservateur entre tous, un ancien UMP passé en Macronie et tout juste revenu des États-Unis, Benjamin Haddad, est élu à 36 ans. Son adversaire LR, Francis Szpiner, espérait succéder aisément à Claude Goasguen, l'ancien député et maire décédé en 2020. L'avocat se voyait déjà laisser la mairie du 16^e arrondissement à son premier

adjoint. Son aura de ténor du barreau n'a pas suffi à lui assurer la victoire. Si bien que la droite traditionnelle, qui avait remporté la quasi-totalité des sièges de députés parisiens en 1993, n'en a désormais plus un seul. Une première sous la V^e République.

Ligne classique est-ouest

Au total, les macronistes et la Nupes obtiennent chacun neuf députés, et la carte politique de Paris retrouve une forme assez habituelle. La capitale est coupée en deux, selon une ligne classique depuis plus d'un siècle. A l'est, les quartiers populaires et « bobos » plébiscitent la gauche. Dès le premier tour du scrutin, ils avaient envoyé trois élus Nupes à l'Assemblée : Danièle Obono, Sophia Chikirou et Sarah Legrain. Six autres rejoignent à présent. A l'ouest et au centre, les arrondissements les plus bourgeois, ceux où le mètre carré coûte le plus cher, votent à droite.

A gauche, tout s'est joué lors des investitures. Des discussions dominées par La France insoumise (LFI), compte tenu du relatif succès de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle. « Sur les neuf circonscriptions gagnables par la gauche, sept ont été attribuées à LFI, deux aux écologistes, et... zéro aux socialistes, pestait, début mai, David Assouline, le patron du PS parisien. Pour ne rien laisser à des partenaires aussi implantés que nous le sommes, il faut vraiment le vouloir ! »

Le résultat est à peu de chose près celui attendu. Trois écologistes de premier plan deviennent députés de Paris : le patron du parti Europe Écologie-Les Verts, Julien Bayou, l'écoféministe Sandrine Rousseau et l'ex-députée de l'Essonne Eva Sas. Six représentants de LFI sont également élus, dont l'ancien journaliste Aymeric Caron, défenseur de la cause animale, et Rodrigo Arenas, ancien coprésident de la Fédération des

LRM réussit à conquérir les deux territoires de l'Ouest que la droite était parvenue à conserver jusqu'à présent

conseils de parents d'élèves. Quant aux socialistes parisiens, ils restent effectivement à la porte du Palais-Bourbon.

Malgré le soutien appuyé de la maire de Paris, Anne Hidalgo, ni Marine Rosset ni Olivia Polski, les deux candidates socialistes investies par la Nupes, n'ont été élues. Pas plus que Lamia El Aaraje, l'ex-députée du 20^e arrondissement qui avait maintenu sa candidature. Malgré le soutien du PS, un cas unique en France pour une dissidence, elle perdit la bataille des deux gauches, en recueillant 41,55 % des voix, contre 58,45 % pour la candidate officielle de la Nupes, Danielle Simonnet. Après trois essais infructueux, cette figure de LFI dans l'est de Paris entre ainsi à l'Assemblée. Elle va simultanément quitter le conseil de Paris, où elle représentait depuis des années la principale opposition de gauche à Anne Hidalgo.

A gauche comme à droite, ce remplacement des vieux partis par des mouvements plus neufs ouvre de nombreuses questions. A Paris, ni le PS ni LR n'ont encore disparu. Au conseil municipal, ils mènent toujours la danse. Anne Hidalgo tient la mairie. Sa rivale, Rachida Dati, reste son opposante numéro un et espère lui succéder. Les autres partis demeurent plus marginaux. Mais cette répartition des rôles confirmée lors des dernières municipales peut-elle durer ? Le PS et LR sont-ils voués à laisser la place aux écologistes, aux « insoumis » et aux macronistes ? Peuvent-ils retrouver un espace politique, comme en 2020, lorsque Anne Hidalgo avait été largement réélue après avoir été donnée pour morte ? Une certitude : à Paris, le résultat de dimanche ne peut que réveiller les ambitions des écologistes, de LFI et de LRM. Et forcer leurs concurrents à se réinventer, ou à périr. ■

DENIS COSNARD

En Corse, les nationalistes réélus avant les débats sur l'autonomie

Les trois députés sortants l'ont emporté, alors que le gouvernement doit commencer des négociations sur l'avenir politique de l'île

AJACCIO - correspondant

La citadelle siméoniste a vacillé, mais elle n'a pas cédé. Les trois députés nationalistes sortants, Michel Castellani, Jean-Félix Acquaviva et Paul-André Colombani, ont été réélus dimanche 19 juin, au second tour des législatives en Corse dans des situations politiques contrastées. « C'est une bonne soirée, je suis heureux du résultat », a sobrement commenté le président du conseil exécutif, Gilles Simeoni, qui interprète ce succès comme « un message fort envoyé à Paris en vue d'une solution politique ».

Le président de l'exécutif, en disgrâce auprès du pouvoir macroniste, veut s'appuyer sur ce succès électoral pour peser lors de l'ouverture des négociations avec Paris sur l'avenir de la Corse, programmées à la fin du mois. Le gou-

vernement l'avait mis sur la touche après ses positions où il rendait l'État responsable de l'agression mortelle d'Yvan Colonna le 2 mars.

M. Simeoni, critiqué par ses anciens alliés politiques, veut aussi en interne « tirer les leçons de ces législatives ». Dans son jardin bastiais de la 1^{re} circonscription de Haute-Corse, Michel Castellani, avec un score de 63,01 %, a coupé l'herbe sous le pied de son adversaire, le divers centre Julien Morganti (36,99 %).

Union de circonstance

La 2^e circonscription de Haute-Corse a cristallisé à elle seule cette nécessité de l'union sacrée des nationalistes entre les deux tours. Le sortant Jean-Félix Acquaviva, pilier du clan Simeoni, qui a salué « une élection épique », ne gagne que d'une courte tête, avec 50,23 %

des voix contre François-Xavier Ceccoli (49,77 %), le patron départemental du parti Les Républicains (LR) qui n'a pas osé revendiquer l'étiquette du parti de droite. Le candidat battu n'est distancé que de 156 voix et dit réfléchir à la possibilité de déposer un recours devant le tribunal administratif pour contester le résultat, évoquant des « violences envers des assesseurs de son équipe dans au moins un bureau » et indiquant nourrir des « doutes qu'il reste à vérifier » dans certaines communes.

Plus que le candidat du Rassemblement national (RN), celui qui a détenu les clés de ce scrutin était le troisième homme du premier tour, le nationaliste dissident Lionel Mortini, qui avait rassemblé 17,99 % et ne ménageait pas ses critiques contre ses anciens alliés.

L'autre variable d'ajustement a été Core in Fronte, le parti indé-

pendantiste de Paul-Félix Benedetti, qui n'avait pas présenté de candidat, mais a pesé sur le vote en démontrant que la formation de Gilles Simeoni ne pouvait gagner seule. Sur les ondes de France Bleu RCFM, M. Acquaviva a d'ailleurs remercié « tous les nationalistes – en particulier Core in Fronte – qui ont choisi le vote patriotique ».

Dans la 2^e circonscription de Corse-du-Sud, Femu a Corsica

La collusion qui a agrégé les deux candidats nationalistes et la gauche a failli faire tomber Ajaccio

avait décidé de ne pas présenter de candidat face au sortant, Paul-André Colombani (Partitu di a Nazione Corsa) qui l'a emporté logiquement (57,61 %) face à la divers droite Valérie Bozzi. Cette élection conforte le parti du conseiller territorial Jean-Christophe Angelini qui n'a de cesse de critiquer l'exercice solitaire du pouvoir de Gilles Simeoni. Cette union politique de circonstance pourrait rebattre les cartes avant que les nationalistes ne viennent s'asseoir à la table du ministère de l'intérieur pour parler sans cacophonie de l'autonomie de l'île.

Cette collusion qui a agrégé les deux candidats nationalistes et la gauche a failli faire tomber Ajaccio, la dernière forteresse que les nationalistes ne détiennent pas. Le conseiller territorial Romain Colonna, adoubé par Gilles Simeoni, a manqué de renverser le

maire de la ville Laurent Marcangeli (Ensemble!), favori dans la 1^{re} circonscription de Corse-du-Sud. Malgré sa défaite comptable de 818 voix, M. Colonna a estimé qu'il avait remporté « une victoire politique ».

En totalisant seulement 51,76 % des suffrages, M. Marcangeli retrouve le siège du Palais-Bourbon qu'il avait occupé de 2012 à 2017. Finaliste battu à l'élection territoriale de 2021, il incarne la ligne anti-Simeoni et dit « vouloir peser pour l'avenir de la Corse dans les discussions qui vont démarrer ces prochains jours ». Reste à savoir si le poids du parti d'Edouard Philippe, Horizons, dont il est membre fondateur, aura l'oreille du gouvernement. Ou si l'hégémonie politique de Gilles Simeoni contraint Paris à changer de braquet sur la question corse. ■

PAUL ORTOLI



Une électricienne à Marseille. Le bureau de vote de la mairie de Saint-Brieuc. A la piscine du Rhône, à Lyon, le 19 juin. PHOTOS: PATRICK GHERDOUSSI/DIVERGENCE, LOUISE QUIGNON/HANS LUCAS, BRUNO AMSELLEM/DIVERGENCE POUR «LE MONDE»

« Il a fait 42°C à Bordeaux, il est temps d'en parler! »

Pour les Français interrogés dimanche 19 juin, le vote ressemblait fort à un référendum pour ou contre la majorité sortante

RÉCIT

BESANÇON, BLOIS, BORDEAUX, LILLE, MARSEILLE, LYON, RENNES, SAINT-DENIS (LA RÉUNION) - correspondants

Les élections législatives de juin 2022 deviendront peut-être un jour un objet d'étude pour les chercheurs travaillant sur les effets politiques du réchauffement climatique. Au terme d'une nouvelle journée marquée par une vague de chaleur à travers le pays, les électeurs étaient appelés aux urnes, dimanche 19 juin, dans un scrutin en forme de référendum pour la majorité sortante, et pour le président élu en avril pour un second mandat.

Le président de la République, Emmanuel Macron, espérait obtenir une majorité absolue à l'Assemblée nationale afin de pouvoir appliquer son programme. Las, la pression de l'opposition de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) à gauche et du Rassemblement national (RN) à l'extrême droite a créé la surprise dimanche 19 juin, en contraignant l'exécutif à de futures négociations pour pouvoir gouverner.

Durant cet épisode de canicule exceptionnelle, les Français se sont un peu moins mobilisés

qu'au premier tour mais davantage qu'il y a cinq ans. L'abstention au second tour des élections législatives a atteint 53,77%, selon le ministère de l'intérieur. Elle est en baisse par rapport au second tour des législatives de 2017, où elle avait atteint 57,36%.

A Marseille, c'est justement la canicule qui a poussé Quentin Vintousky, 30 ans, à aller voter. « Il y a beaucoup d'enjeux sur ces législatives, mais les plus importants pour moi, ce sont les enjeux climatiques », explique-t-il. « Dans le Sud, on se rend parfaitement compte de la hausse des températures, on souffre de cette canicule et on y est forcément plus sensible », poursuit cet artiste plasticien installé à Marseille depuis sept ans.

« Ça reste un business »

Même discours à Paris : « J'ai voté Nupes parce qu'il faisait trop chaud hier », résume Naoma, 26 ans, en sortant du bureau de vote installé dans le lycée Jacques-Decour, dans le 9^e arrondissement. Des deux candidats en lice, elle ne connaît rien de spécial. Mais elle a tenu à envoyer un message en faveur de l'écologie, de la lutte contre le réchauffement climatique, explique-t-elle. Elle avait déjà choisi M. Mélen-

« Il faut un rééquilibrage du Parlement et installer des contre-pouvoirs à Emmanuel Macron »

JOËL FRAVAL commercial à Plouñévez-Quintin (Côtes-d'Armor)

chon au premier tour de l'élection présidentielle. Le climat n'a en revanche pas suffi à faire déplacer Lucie et Sharon, deux trentenaires, assises sous la grande halle Darwin, sur la rive droite de Bordeaux. « Il faisait 42°C hier [samedi] à Bordeaux, il est temps d'en parler!, expliquent-elles. Les écologistes ne développent pas suffisamment le reste. Leur programme est moins global sur l'économie ou l'éducation. » Elles n'ont pas voté aux législatives, ni au premier ni au second tour. Lucie n'a « pas trouvé la conviction pour faire le nécessaire cette année ».

Sharon n'a pas eu envie de voter « par dépit plus que par conviction », car elle « considère que nos

visages et classes sociales sont très peu représentés ». Toutes deux confient avoir voté pour Jean-Luc Mélenchon en avril, dont le parti politique leur ressemble le plus, notamment sur le volet écologique.

Chez les jeunes, l'idée que le vote ne permet pas de changer les choses demeure fortement ancrée. De l'autre côté du globe, Vivien, 35 ans, qui se promène sur le marché forain de La Plaines-Palmistes, petite commune de La Réunion située dans les hauts de l'île, est catégorique : il n'ira pas voter parce que ces législatives incarnent le « désespoir ». « Je pars du principe que cela ne sert à rien. » Au premier tour des législatives le 12 juin, le taux d'abstention a approché 70% à La Réunion.

« Ce type est effrayant »

Comme lors de l'élection présidentielle, le vote du second tour est parfois celui qui permet d'éliminer un candidat. A Lamotte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher, Vincent, qui tient un stand d'optiques high-tech pour fusils à gros gibier, veut à tout prix éviter une victoire de l'alliance de gauche. « Si la Nupes passe, ce sont sans doute des milliards et des milliards d'euros qui vont s'évapo-

rer. La chasse est une très belle industrie qui se porte de mieux en mieux... Regardez autour de vous : des jeunes, des femmes, des geeks, des fans d'influenceurs », détaille-t-il. Non loin de là, Didier, jeune retraité de Tours, cresse un fusil Browning en matériaux composites : « On aime la nature et aussi nos traditions. Donc, il faut garder cette majorité. Sur les forums spécialisés, je lis que Mélenchon aimerait confisquer les fusils, désarmer les chasseurs, réintroduire des loups partout... ce type est effrayant. »

« Entre la peste et le choléra »

Il arrive aussi que la décision tourne au dilemme, comme pour les électeurs de droite traditionnelle dans la 5^e circonscription de Paris. « Pour moi qui n'aime ni les escrocs ni les vendeurs de rêves, c'était un peu choisir entre la peste et le choléra », confie Philippe, 60 ans. Ce cadre supérieur de la fonction publique, « LR classique », n'a toutefois guère hésité.

« Mélenchon est brillant, bon orateur et fin politique, mais ses idées ne me vont pas du tout, explique-t-il. L'histoire a montré l'échec de ce qu'il propose. Regardez Castro à Cuba, Maduro au Venezuela. Et, ici même, souvenez-vous de ce qu'a donné l'expérience de la gauche en 1981, avec le tour-

nant de la rigueur en 1983, les dévaluations... Il faut absolument empêcher que sa majorité hétéroclite obtienne trop de députés. » Il s'est donc rabattu sur la candidature macroniste. « Le soufflé, c'est tout de même le président de la République qui l'incarne. Et il est de gauche comme je suis archevêque! »

Quant à Mathilde Botruille, 44 ans, elle est rentrée tôt de son week-end en province pour voter contre la majorité sortante. « La gauche doit revenir contre le pouvoir présidentiel », estime la quadragénaire. « Quand je vois ce qu'En marche! a fait sur l'école, je suis motivée. Certes, Blanquer a été mis hors jeu, mais son successeur au ministère ne sera qu'un figurant, une caution », prédit cette enseignante en zone d'éducation prioritaire. Venue se rafraîchir au centre nautique Tony-Bertrand, à Lyon, Cynthia, qui préfère ne pas donner son nom, a en revanche voté « contre M. Mélenchon ». « Il tape sur la police pour se faire élire, alors que les policiers nous protègent, tout de même », dit la jeune femme.

« Il faut un rééquilibrage du Parlement et installer des contre-pouvoirs à Emmanuel Macron, s'agace pour sa part Joël Fraval, fils d'agriculteur et commercial à Plouñévez-Quintin, 1100 habitants au cœur des Côtes-d'Armor. La majorité présidentielle est loin du compte sur des questions comme l'environnement ou l'agriculture. Le modèle agricole breton, si présent sur notre territoire, aurait besoin d'être repensé pour limiter son impact écologique. »

ELSA CONESA, DENIS COSNARD (À PARIS), BENJAMIN KHITZ, CLAIRE MAYER, JORDAN POUILLE, GILLES ROF, RICHARD SCHITTLY, JÉRÔME TALPIN, JEAN-PIERRE TENOUX ET FLORENCE TRAUILLÉ

Chez les jeunes, l'idée que le vote ne permet pas de changer les choses demeure fortement ancrée